

Jean-Louis Borloo

# L'alarme

---

Deuxième en 1995, la France est maintenant vingt-sixième pour l'indice de développement humain établi chaque année par le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Des réussites exemplaires masquent dangereusement l'affaiblissement, le délitement des poutres essentielles de notre maison France, celles qui nous permettent de faire nation. Elles se fissurent lentement et depuis longtemps, de manière constante et bientôt dangereuse. Cela se devine, cela se suppose, cela ne se voit pas encore complètement, et quand cela se voit, on s'habitue, on finit par trouver cela normal et par penser que c'est inéluctable.

Si les clignotants sont au rouge, école, justice, police, santé, logement, ordre républicain, cohésion nationale, système énergétique, malgré un niveau de prélèvements obligatoires élevé et un déficit qui s'emballe, alors que nous sommes une grande nation, nous nous devons de tenter de comprendre et d'aller au fond des choses.

Ce n'est pas faute d'avoir été alertés : Nicolas Baverez dès 2004 et constamment depuis, Agnès Verdier-Molinier, « La France peut-elle encore tenir longtemps ? », Nicolas Mathieu, « Leurs enfants après eux », de Michel Onfray à Alexis Brézet, les travaux remarquables de Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely, de Jérôme Sainte-Marie « le bloc Populaire », Jacques Juilliard, Pierre Vermeren, Christophe Guilluy, Arnaud Teyssier, Eric Maurin, Marcel Gauchet, Stéphanie Rivoal, Luc Ferry et jusqu'au « Manifeste de la dernière chance » des Gracques, peu suspects d'envolées révolutionnaires ou déclinistes, l'alerte de Synopia et de tant d'autres, jusqu'à la récente publication d' « Ouvrez les yeux » de Maurice Lévy.

Au moment de deux grands rendez-vous démocratiques et des débats nationaux, et pour tenter de comprendre ce paradoxe français, j'ai décidé d'ouvrir le capot de la voiture France, de regarder d'où viennent les fuites du moteur, l'absence de synergie et d'harmonie entre les pistons et les cylindres, et comment s'y retrouver dans cet amas de tuyaux allant dans tous les sens, que plus personne ne connaît ou ne reconnaît.

Pardon de vous emmener dans les entrailles de l'action publique. C'est pourtant en faisant ce diagnostic que nous découvrirons l'extraordinaire marge de progression dont nous disposons. Je vous parle avec mon coeur, mes tripes, mon âme et un peu de mon expérience. Après trente années de conduite de l'action publique, j'ai appris des échecs comme des succès.

Le problème est fondamental. Dans le confort de nos habitudes, nous n'avons pas réellement pris la mesure de la métamorphose sans précédent de notre nation, ni de l'atomisation de l'architecture des pouvoirs publics.

La France est peu capable d'évolution, il lui faut des soubresauts et des crises pour retrouver le cap et prendre les sujets à bras-le-corps. Nous sommes proches d'une crise organique. Nous n'avons pas le droit de gaspiller cette crise.

## **Le grand paradoxe français**

### **Des réussites exemplaires cachent l'effondrement des poutres qui tiennent la maison France**

Tout ne va pas si mal dans ce beau pays de France : le développement du plateau de Saclay et ses 275 laboratoires de recherche, ses deux Prix Nobel et ses médailles Fields, ses 15.000 chercheurs, l'Institut du Cancer, la réussite de la French Tech, toutes ces entreprises françaises en plein développement numérique, notre capacité industrielle dans l'aéronautique et dans l'espace, deux entreprises automobiles de rang mondial, une solide assise énergétique, des infrastructures performantes : chemin de fer, routes et autoroutes, barrages, ports...

Notre capacité à distribuer en quelques semaines 143 milliards d'euros de prêts à 700.000 entreprises.

Notre diversité par les départements et territoires d'outre-mer, notre générosité, nos douze millions de bénévoles, nos ONG, nos 500.000 élus locaux, un corps administratif bien formé, la stabilité institutionnelle, une langue parlée par

plus de 300 millions d'habitants dans le monde, une monnaie solide, l'euro, la moisson de médailles aux Jeux Olympiques, les Français champions du monde et d'europe en football et au handball, une grande équipe de basket-ball, de volley, de rugby, d'escrime, d'équitation, de judo, la France est la troisième nation sportive compétitive en résultats au monde.

### **Et pourtant...**

Je vois la société se radicaliser et être de plus en plus violente, les journalistes sous protection pour leurs opinions, comme des femmes, comme des élus, la France condamnée pour traitement indigne dans ses prisons pour la dixième fois, la gronde des magistrats, celle des avocats. Je vois le maire de Roubaix, la ville la plus pauvre de France et ses 92 nationalités, un maire en première ligne, désemparé, mais tellement courageux.

Je vois la désespérance des agriculteurs, celle des professeurs dans certains quartiers, seuls devant une tâche immense, souvent menacés, je vois l'inquiétude des parents devant une école qui n'est plus partout une promesse malgré le dévouement des enseignants en première ligne dans des écoles où parfois deux-tiers des enfants ne sont pas francophones, comme à Grigny, alors qu'il faut « tout un village pour élever un enfant ».

Je vois l'affaiblissement du Parlement, pourtant notre représentation nationale, je vois monter la discrimination sur notre sol.

Disons les choses clairement : oui la violence augmente, oui les forces de l'ordre ont de plus en plus de mal à exercer leur métier, eux-mêmes sont en danger à titre personnel. Oui notre service public de la justice est dans un état désespérant pour les magistrats comme pour les justiciables, il est épuisé, harassé, débordé, croulant sous les sollicitations de plus en plus nombreuses et ne permet plus de réguler la société. Oui les prisons françaises sont dans un état indigne, et bien pire, nous avons le plus haut taux européen de sorties « sèches », c'est-à-dire sans emploi, sans logement et sans formation. Oui, la pauvreté, l'absence d'espoir et l'exclusion se concentrent géographiquement.

Je vois la colère de la jeunesse devant l'urgence climatique, je vois l'extraordinaire difficulté des mères de familles mono-parentales, leurs conditions de vie et leurs difficultés à éduquer, je vois l'effondrement du nombre de permis de construire, signe avant-coureur d'une future crise du logement.

J'entends aussi ceux qui ont l'impression de ne plus être chez eux dans leur pays aux dizaines de milliers d'églises, qui s'inquiètent pour leurs valeurs, leurs traditions, leur village, ceux qui ont peur que la fin des frontières soit la fin du mur qui les protège. Je vois l'absence de perspectives de nos territoires d'outre-mer, je vois nos centrales nucléaires qui s'arrêtent l'une après l'autre laissant craindre un risque de chaos énergétique, je vois la France dernière en mathématiques et le terrible glissement de notre niveau

éducatif dans le classement international PISA. Je vois la colère des émeutes urbaines de 2005 et des Gilets Jaunes de 2018, je vois l'envie de trouver des boucs-émissaires, cette peur de l'altérité de la part d'un des peuples pourtant les plus généreux du monde.

Je vois le nombre de décrocheurs augmenter, ces 500.000 jeunes en attente aux pieds des immeubles, je vois ces 700.000 sans-papiers errant dans notre pays, et ces 40.000 mineurs non-accompagnés, l'échec (provisoire j'espère) de l'assimilation ou de l'intégration, peu importe comment on l'appelle, disons simplement de la cohésion sociale, car nous sommes à la troisième génération.

Je vois notre hôpital, une des plus grandes fiertés de notre pays, paralysé par une bureaucratie, et la désarticulation entre hôpital public, hôpital privé, médecine de ville et prévention.

Nos comptes publics déficitaires, notre record de déficit commercial, notre dette de 115% bientôt insoutenable avec le risque de remontée des taux d'intérêt européens sous la triple pression de la FED, de l'Allemagne et de la hausse du prix des matières premières, en premier lieu de l'énergie, déjà violemment enclenchée avant la guerre en Ukraine.

## **Pourquoi ce constat est-il si alarmant ?**

Pourquoi ai-je décidé de vous écrire ? Pourquoi les poutres essentielles de la République sont-elles fissurées et en danger ? Pourquoi le sursaut doit-il être immédiat, ordonné, coordonné, et puissant ?

Parce que cela peut mal finir.

Pour reprendre l'expression de l'ancien ministre Gérard Collomb : « Nous vivons côte à côte, peut-être finirons-nous par vivre face à face ».

Pourquoi les fissures de ces poutres essentielles peuvent-elles avoir de graves conséquences ? Parce que la France est singulière :

- parce que la France est une des premières républiques laïques et en même temps « la fille aînée de l'Eglise » ;
- parce que la France est la première communauté arabo-musulmane d'Europe ;
- parce que la France est la première communauté juive d'Europe ;
- parce que la France est la première communauté chinoise d'Europe ;
- parce que la France compte 2,5 millions de compatriotes ultra-marins aux cultures riches et diverses mais aux particularités insulaires marquées ;
- Parce que la France a soif de justice.

Si nous n'actons pas que cette singularité est une richesse, si nous ne cherchons pas les causes réelles et profondes de cet affaiblissement de nos poutres, si nous ne prenons pas

les décisions essentielles dans notre organisation des pouvoirs publics, alors tout ceci pourrait devenir explosif. Il est urgent de refaire nation.

### **En quarante ans beaucoup de choses ont changé**

La France était une grande puissance industrielle et agricole, par sa culture, son mode d'organisation, ses structures syndicales. Un syndicalisme agricole et industriel organisé, avec de véritables écoles de formation. L'église catholique imprégnait la société de ses valeurs chrétiennes et l'humanisme radical et laïc était en saine confrontation. Nous étions en pleine reconstruction, en pleine croissance, les grands projets fleurissaient partout, dans un pays d'ingénieurs et de bâtisseurs, de plein emploi. Le curseur variait entre plus de production ou plus de redistribution mais dans une forme de patriotisme puissant.

La société française était culturellement et culturellement homogène, intégrant italiens, espagnols, portugais.

L'urbanisme était apaisé avant la création de ces fameuses ZUP, ces villes hors la ville suivant la folie architecturale des promoteurs de la Charte d'Athènes.

Les flux migratoires n'étaient ni de même nature ni de même intensité. La France y trouvait son équilibre, les conséquences de la décolonisation n'étaient pas massives, notre système de santé était incomparable, notre système énergétique un des plus performants au monde.

Or, dans tous ces domaines, la France a connu une profonde mutation dans les quarante dernières années, évolution du salariat, révolution numérique, mondialisation des échanges, et une évolution substantielle de son peuplement et de son urbanisme.

Au même moment se sont opérés la multiplication et l'éclatement des acteurs publics, ne permettant pas de répondre efficacement à ces nouvelles réalités.

## **L'atomisation de l'architecture des pouvoirs publics**

En quarante ans, l'organisation des pouvoirs publics a été bouleversée, sans que nous en tirions toutes les conséquences. A l'époque, l'organisation des pouvoirs publics était claire : l'Etat d'une part, le paritarisme d'autre part.

- **L'Etat**, incarnation de la nation, assurait la sécurité intérieure, la sécurité extérieure, impulsait, organisait et exécutait les grandes politiques publiques, agricole, industrielle, l'aéronautique, l'espace, l'énergie, la diplomatie, la justice. En fait l'intégralité des pouvoirs qui n'étaient pas confiés au paritarisme.
- **Un paritarisme puissant**, unique au monde, issu du Conseil National de la Résistance, lui-même composé des syndicats et des partis politiques hostiles au gouvernement de Vichy, auquel la nation a confié en gestion directe ou indirecte les grands enjeux sociaux : la sécurité sociale, le logement social, l'assurance maladie et plus tard l'assurance chômage. 600.000 mandats de

représentation, 750 branches, 100.000 salariés, un financement fondé essentiellement sur le travail, c'est-à-dire la feuille de paye, avec des collecteurs agréés devenant les opérateurs de compétences. Il était structuré et organisé en négociations et confrontations claires, entre le CNPF, et sa puissante UIMM, et les grandes organisations syndicales d'influence socialiste, communiste ou chrétienne.

Deux pouvoirs et deux pouvoirs seulement, l'Etat et le paritarisme. Ces deux pouvoirs étaient parfois en confrontation, mais capables de se mettre d'accord la nuit tombante, car portés par une génération issue de la Résistance marquée d'un fort patriotisme.

### **En quarante ans, tout a changé**

L'Etat a transféré une grande partie de ses capacités d'action à d'autres opérateurs, le paritarisme a changé de puissance, de nature et d'organisation.

- **l'Europe telle que nous la connaissons n'existait pas,** avec ses normes, sa capacité d'innovation et de puissance, sa Banque Centrale Européenne et le *quantitative easing*, sa puissance de négociation commerciale remplaçant celle des Etats, son plan de relance de 750 milliards d'euros, un marché de l'énergie dérégulé et interconnecté, le plan des semi-conducteurs, un projet de couverture satellitaire en basse orbite.

- **L'euro n'existait pas**, et cet euro a privé la France d'un de ses outils majeurs de régulation habituelle et facile : la dévaluation compétitive. Mais l'euro a permis un refinancement des dettes d'Etat à des taux d'intérêt faibles, permettant une grande légèreté face à la maîtrise des comptes publics.
  
- **Les régions n'existaient pas** et elles sont aujourd'hui un facteur essentiel de l'action publique. Elles disposent de budgets moyens certes, mais en réalité de prérogatives parfois illusoires, puisqu'elles ne définissent ni la loi, ni les règlements, ni la norme dans le champs de leurs compétences prétendument transférées. Pourtant c'est un lieu essentiel de cohésion territoriale, mais parfois de crispation vis-vis de l'Etat.
  
- **Les métropoles et les grandes agglomérations** n'avaient pas encore émergé comme acteurs puissants et de plein exercice, concentrant les richesses et les problématiques de notre pays.
  
- **Les départements** avaient des compétences moindres et l'autorité du Préfet y était importante.
  
- **Le Parlement** était composé de députés pour la plupart maires ou élus de terrain, profondément enracinés, qui « montaient à Paris ». Les accents régionaux chantaient à l'Assemblée, le gouvernement lui-même était soigneusement pondéré pour que toutes les grandes cultures régionales de France en soient membres. La fin

du cumul des mandats et l'élection des députés dans la foulée de l'élection présidentielle ont pour l'essentiel transformé ce lieu de forum, de débats et de confrontation d'idées, en un lieu de travail méthodique et législatif au service de l'exécutif.

## **La France n'est plus centralisée, mais n'est pas non plus décentralisée**

### **Un système hybride et peu efficace**

**Nous croyons tous que la France est un pays centralisé. C'est faux. La France est un pays aux pouvoirs émiettés, seule la Cour est centralisée.**

Je l'affirme ici : aucune organisation occidentale n'a autant de pouvoirs de plein exercice aussi disséminés. Aucun pays n'a autant de pouvoir distincts, émiettés, jaloux de leurs prérogatives et rarement coordonnés. Ils sont parfois même en opposition.

#### **Une multiplicité d'acteurs :**

- **L'Etat** et ses 270 milliards de recettes pour 350 milliards de dépenses, ses 2,5 millions de fonctionnaires, s'est dépouillé petit à petit d'une grande partie de ses prérogatives au profit des collectivités, d'une vingtaine d'autorités administratives et de commissions diverses.
- **Les collectivités territoriales** : 2 millions d'agents et 243 milliards d'euros de recettes si on on intègre leurs établissements à fiscalité propre. 13 régions en

métropole et 5 collectivités d'outre-mer, 101 départements, 35.000 communes, 22 métropoles, 1254 intercommunalités, 14 communautés urbaines, 222 communautés d'agglomération, 996 communautés de communes, et 11 établissements publics territoriaux insérés au sein de la métropole du Grand Paris. Pas moins de sept échelons politico-administratifs gèrent la France.

- **Une vingtaine d'autorités administratives indépendantes** se sont substituées à l'Etat et jouent un rôle majeur, comme la Commission de Régulation de l'Energie.
  
- **Les organismes paritaires** sont devenus les principaux acteurs de l'action sociale et familiale. La sécurité sociale et ses seules branches famille, vieillesse et maladie : 470 milliards d'euros, bien plus que le budget de l'Etat. Un enjeu considérable pour notre pays. Par exemple :
  - Le pôle du logement social comprend des offices d'HLM, des SA d'HLM, des coopératives, qui se structurent autour de 2 grands acteurs : Action Logement d'une part, et CDC Habitat d'autre part. Cette famille gère de manière directe ou indirecte, plus de 5.600.000 logements, finance la production de l'ordre de 80.000 logements par an, sans compter la rénovation urbaine, la résidentialisation, et de nombreuses actions sociales proximité. Ce pôle de logement, d'urbanisme et d'action sociale dans les

quartiers est composé d'équipes extrêmement compétentes et dévouées, à la tête d'un patrimoine théorique de plus de 100 milliards d'euros.

- La Caisse Nationale d'Allocations Familiales est la plus grande organisation de notre pays en matière sociale et familiale. Outre la branche famille et ses 52 milliards d'euros de budget, elle intervient en matière de logement (APL), de handicap, sur l'emploi des jeunes, la petite enfance, les haltes-garderies, les pensions alimentaires, les aides d'urgence, les assistantes et les travailleurs sociaux présents dans toutes les collectivités locales, le soutien aux mamans isolées, la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Au total plus de 100 milliards d'euros, beaucoup plus que le budget de l'Education Nationale, premier budget de l'Etat.
- La Caisse des Dépôts et Consignations, organisme puissant soutenant les politique d'intérêt général et social, est doté de 51 milliards d'euros de fonds propres agrégés et dégage un résultat net agrégé de 777 millions d'euros.

## **Mais la France n'est pas non plus décentralisée**

Un grand mouvement de décentralisation, de Gaston Deferre et de Jean-Pierre Raffarin, qui dans l'esprit faisait l'unanimité, rapprochait certains pouvoirs des citoyens, un grand mouvement de transferts de compétences. Mais la haute fonction publique d'Etat y était fondamentalement et discrètement hostile, considérant que ce n'était pas cohérent avec notre histoire, qu'elle seule était garante de l'intérêt supérieur de la nation et savait mieux ce qui est bon pour notre pays, avec une méfiance réelle envers les élus locaux et les corps intermédiaires. Le pouvoir central a réussi à mettre en route la machine idéologique pour s'y opposer subtilement au titre de l'universalité du pays.

Nous ne sommes pas allés au bout, nous sommes restés à mi-chemin, la pire des solutions. Nous avons organisé des transferts de compétences apparents mais le pouvoir central a obtenu qu'il n'y ait en réalité aucun transfert de compétence réel, car pour que la compétence soit de plein exercice, il faut lui donner la capacité législative, la capacité normative, la capacité financière autonome nécessaire et un contrôle parlementaire démocratique. Ce qui n'a pas eu lieu. Contrôlant les finances par le vote du budget national rédigé par Bercy, le pouvoir a récupéré ce qu'il a concédé dans la décentralisation par la tutelle, par les textes, par les décrets et les normes, par les co-tutelles et les co-financements.

L'empire a donc contre-attaqué par la norme : pas moins de 215.000 articles et règlements déjà en vigueur en 2002 ; 340.000 au 1er janvier 2022. Cela représente une progression de près de 60% et traduit l'idée que pour protéger la nation, pour être efficace, l'administration doit édicter les normes.

Quelques exemples :

- La région est compétente en matière de transports mais c'est l'Etat qui fixe le nombre minimum d'emplacements à prévoir pour les vélos dans les gares.
- La région est responsable en matière de développement économique mais c'est l'Etat qui fixe les conditions de ses prises de participation au capital des sociétés.
- Les collectivités sont responsables de la maîtrise d'ouvrage des établissements scolaires mais c'est l'Etat qui en fixe les normes.
- En matière de restauration scolaire les modalités d'application de la composition des menus est précisée par un décret du 16 avril 2019.
- La Caisse Nationale d'Allocations Familiales est responsable de la politique de la petite enfance, mais c'est l'Etat qui fixe les moindres détails sur les conditions d'installation et de fonctionnement des établissements.
- Les schémas régionaux SRDEAH et SRADDET sont soumis à l'approbation du Préfet.
- La liste des membres des conseils d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est fixée par décret de l'Etat.

- Covid : défaillant faute d'avoir renouvelé son stock de masques, l'Etat a saisi sur les tarmacs d'aéroports ceux que s'étaient procurés les régions et les agglomérations.
- La revalorisation de l'indemnité de feu des sapeurs-pompiers professionnels est fixée par décret, et les départements en assurent le coût.
- Les Centres Hospitalo-Universitaires sont présidés par des élus. Mais quand les directeurs des deux CHU de Reims et de Tours ont décidé, après avoir informé les ARS, d'affréter un bus pour transférer vers Tours huit patients en réanimation et leur trois médecins, la Direction Générale de la Santé a donné l'ordre au bus de rebrousser chemin alors qu'il était en route...

Les collectivités d'outre-mer sont compétentes en matière d'énergie mais c'est l'Etat avec EDF, transporteur et distributeur, qui fixe la règle en limitant les énergies renouvelables et le stockage d'électricité, alors que l'autonomie énergétique est une priorité absolue : solaire, biomasse, éolien, géothermie, hydro-électricité, énergie marine, permettant 100% d'énergies renouvelables, vitrine de notre pays.

Comment ne pas comprendre qu'on ne peut appliquer le même droit, les mêmes normes et les mêmes circulaires si on veut en finir avec cette économie de comptoir qui gèle les productions locales, qui empêche la création de valeur et le développement d'emplois de production ?

Comment ne pas comprendre que nos outre-mer devraient être le fer de lance de notre bio-diversité, notamment marine, le lieu de développement des universités et de centres de formation pour la connaissance des fonds marins ? Et du fait de l'isolement, être à la pointe absolue de la modernité numérique.

Alors oui, la redistribution claire des compétences est indispensable en France, et dans les outre-mers plus qu'ailleurs. Il faut un nouveau pacte avec nos outre-mer, construire leur capacité législative, normative et financière sous le contrôle d'un ou du Parlement.

La Corse est un véritable crève-coeur.

Non parce que je suis corse par ma mère, mais comme pour toutes les régions de France, nous ne sommes pas allés au bout de l'autonomie dans la République. Il faut accepter qu'une bonne administration de la République, c'est l'autonomie de compétences aux échelons les plus appropriés.

La Corse est le symbole de cette incompréhension et de cette difficulté, aggravée par l'insularité qui est par nature une particularité tout à fait essentielle que chacun comprend et sa culture ancestrale propre. De toutes les grandes îles de la Méditerranée, l'île de Beauté est celle qui a le moins d'autonomie. Il y a quelques années la Corse a abandonné l'action violente, une génération nouvelle d'élus a obtenu majoritairement la confiance des corses. C'est l'autonomie dans la République qui l'a emporté sur le choix de l'indépendance et du recroquevillement. Nous ne l'avons

pas compris. Comme pour toute l'organisation générale de notre pays, il nous faut un nouveau contrat.

Le mot « décentralisé » parle de lui-même : ce n'est pas le choix de la compétence du mieux placé, du plus qualifié et choisi démocratiquement, c'est une concession de la monarchie républicaine à l'égard de quelques élus locaux.

Cette absence de « qui fait quoi » nous amène au record mondial du co-financement, puisque finalement tout le monde fait tout mais personne n'a la responsabilité de rien. Quand vous voulez construire un dojo d'arts martiaux ou une piscine municipale, il faut réunir la commune, l'agglomération, les financements de la région, parfois du département au titre des activités scolaires, de l'Europe par le FEDER, et bien entendu l'Etat pour le lieu d'implantation, pour les normes et pour que cela soit conforme à sa stratégie nationale. Quelle folie ! Cinquante réunions nécessaires, avec plus de vingt personnes à chacune, six années au minimum et des surcoûts exorbitants, chacun y allant de sa demande complémentaire pour justifier sa présence.

Le co-financement, qui est parfois le droit d'un des co-financeurs de retarder un projet, est un symptôme de cette maladie chronique, l'absence d'organisation de notre pays. Le commissariat de Boulogne-Billancourt est un des plus indignes de France, avec des cellules de garde à vue devant lesquelles tout un chacun est obligé de passer pour entrer. Une situation si souvent dénoncée. La décision de sa

reconstruction date de 1999. Au final, il aura fallu mettre d'accord la ville, l'agglomération, le département, la région et l'Etat. Au bout de 23 ans, l'accord vient d'être scellé... Peut-être que les travaux vont démarrer.

**Doublons et confusion :**

35.000 professionnels, soutiens humains et sociaux oeuvrent chaque jour dans les Quartiers de la Politique de la Ville. Les travailleurs sociaux de l'Etat, les éducateurs de rue, ceux de la CAF, de la ville, de l'agglomération, du département et ceux des associations financées par la Politique de la Ville, c'est-à-dire sous tutelle de l'Etat. Ces formidables travailleurs sociaux dépendent de sept organismes différents qui travaillent en silos, et sans coordination, sauf quand un des acteurs, le maire par exemple, devient le tiers de confiance et assure la coordination. De plus, et alors qu'ils ont un travail extrêmement difficile, ils doivent répondre à des appels à projets, maladie chronique imposée par les gestionnaires de Bercy, qui les transforment en chercheurs de subventions, ajoutant de la précarité pour eux-mêmes alors qu'ils s'occupent des plus précaires. Cette armée de 35.000 travailleurs sociaux devrait évidemment être totalement coordonnée, débarrassée de toute tâche administrative et sur le terrain nuit et jour.

Quand je vous parlais d'ouvrir le capot, de voir où sont les fuites et d'y voir clair dans tous ces tuyaux enchevêtrés... Co-financements et co-tutelles sont les symboles de la confusion.

**L'OCDE dans une note récente a estimé la charge de cette complexité bureaucratique de la France à plus de 60 milliards d'euros par an** et le coût des services publics de notre pays supérieur de 80 milliards d'euros aux autres Etats européens.

Nous ne sommes pas efficaces et cela nous coûte cher.

Quelle puissance, quelle efficacité, si toutes les actions étaient coordonnées !

## **Pourtant parfois des coalitions réussissent à s'organiser**

Les Valenciennois ont gagné la bataille des implantations de Sevelnord, de Peugeot-Fiat (3.000 emplois), de Toyota (près de 5.000 emplois), de Mercedes, de Simoldes, bref, les dernières grandes épopées industrielles.

Nous avons bâti la coalition de tous les acteurs, pour répondre à l'ensemble des problématiques de ces implantations : le coût de l'énergie et sa disponibilité, le coût de l'eau et son traitement, trouver des terrains bord à canal, bord autoroute et reliés de manière ferroviaire, les liaisons avec les grands ports, l'autoroute et le canal, garantir la durée des fouilles, la capacité de formation professionnelle, traiter des problèmes de santé spécifiques à nos amis japonais, l'accueil par les logements et dans les écoles, l'accueil des femmes des expatriés.

Cette coalition était composée de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre d'agriculture pour négocier les terrains adaptés avec une compensation pour les agriculteurs, de toutes les communes de l'arrondissement, des services de l'Etat, le Sous-Préfet et un Préfet spécifiquement nommé pour ces implantations, la direction de l'équipement, la direction de l'industrie, la région, le

département, les organisations syndicales, bref, une grande coalition, discrète, précise, répondant aux questions, une équipe unie agissant avec rapidité et fiabilité.

Maire de Valenciennes, je n'en étais que le tiers de confiance, les implantations n'étaient pas faites sur ma commune, et allaient bien au-delà du budget de celle-ci. C'est cette coalition qui a gagné en finale.

Dans les années 2000, la situation dans les banlieues françaises était catastrophique. Pas un jour sans des affrontements sporadiques et localisés, un habitat indigne, des quartiers enfermés sur eux-mêmes, véritables cicatrices dans le tissu urbain, un taux de chômage explosif, une jeunesse exclue et désespérée, des cages d'escaliers dévastées, des décès dans des incendies, une délinquance explosive et une violence quotidienne. Dans une centaine de quartiers, partout sur le territoire, les pouvoirs publics de base ne rentraient plus ou avec difficulté.

En 2003 et 2005, toute la nation, tous les acteurs se sont unis, et le Parlement a donné à chacun les moyens et la feuille de route. Les villes, les agglomérations, les régions, les départements, l'Etat, le monde HLM, le monde éducatif, la CNAF, les gestionnaires fonds européens, les syndicats, les entreprises avec un effort de recrutement ciblé, les talents des cités, ont décrété la mobilisation générale pour nos quartiers. Dans tous les domaines, les adultes-relais (essentiellement des mamans de ces quartiers), les zones franches urbaines (Jean-Claude Gaudin), une Dotation Sociale Urbaine de 600 millions d'euros pour les quartiers,

les équipes de réussite éducatives, la modification de la politique de la petite enfance, l'effort en matière de santé et de prévention, des moyens renforcés de Pôle Emploi et des missions locales, et enfin la rénovation urbaine en complément du doublement de la production de logements entre 2002 et 2007.

C'était un véritable branle-bas de combat. Dans tous les quartiers le débat avait lieu sur la prolongation ou l'extension des zones franches, sur la mise en place des équipes de réussite, sur les barres à détruire, l'endroit où il fallait reconstruire en accord avec la population.

La rénovation urbaine a été un des plus grands chantiers de France : 200.000 destructions et reconstruction, 600.000 résidentialisations, croissance des équipements publics, 30 kilomètres d'avenues créées pour aérer les quartiers, en très peu d'années. L'histoire d'une réussite et d'un arrêt incroyable.

**L'ANRU n'était pas dirigée par l'Etat.** Son Conseil d'Administration comprenait : un représentant des maires et des coopérations intercommunales, des conseillers régionaux et des départements, des représentants d'organismes du logement social, de la Caisse des Dépôts, de l'ANAH, toutes les grandes organisations syndicales, toutes les grandes associations, trois personnes qualifiées qui pouvaient être parlementaires, et pour l'Etat, les ministères du logement, de l'outre-mer, des affaires sociales, du développement durable, des finances. Quelle énergie et quelle efficacité se dégageaient de cette grande coalition ! L'agence n'était que le facilitateur, le

coordinateur, le soutien, pour que dans chaque quartier, sous le pilotage de la mairie, chacun soit sûr de l'action des autres. Les financeurs étaient autour de la table et décidaient en direct. Ministre à l'époque, j'ai toujours refusé de présider l'Agence pour combattre l'idée tellement ancrée que l'Etat exerçait la tutelle. J'en étais un membre actif, à disposition. Le premier président était un élu, Jean-Paul Alduy, maire de Perpignan.

Et puis, petit à petit, l'espoir et la paix publique revenus, une tutelle normative et tatillonne a été imposée à l'Agence. Des dossiers de plus en plus complexes à monter et la confiance se réduisant, le programme s'est essoufflé au point d'être quasiment arrêté pendant cinq ans. Comme se sont éteints l'ensemble des moyens de soutien humain qui avaient été mis en place : les zones franches, les adultes-relais, le soutien aux associations...

Une coalition c'est le principe même du fonctionnement des collectivités locales. Certes, une collectivité locale n'est pas l'Etat, ce n'est pas un pays, mais les méthodes de management opérationnel relèvent toujours des mêmes logiques.

Un maire n'est pas le simple exécutif de son budget. Le maire n'a aucune action directe sur son université, ses collèges, ses lycées, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre d'agriculture, les services de l'Etat, le département, la région, l'intercommunalité, le logement etc... C'est simplement un tiers de confiance, un leader

humble qui permet de fédérer l'ensemble des forces vives de sa ville et de son agglomération pour donner un avenir à ses concitoyens.

Ayant ouvert le moteur, vous avez pu constater avec moi l'incroyable complexité de notre gouvernance publique, des doublons, des fuites, des tuyaux qui ne sont pas reliés entre les différentes fonctions vitales du pays, une perte d'efficacité, un début de désespérance dans l'action publique, compensés par de nouvelles mesures et de nouvelles dépenses.

Aucun des acteurs ne peut parvenir seul à restaurer les poutres qui tiennent notre maison commune.

Mais vous avez pu constater également la puissance disponible de l'armée de l'action publique si elle est coordonnée. Les partenaires sociaux et les fonctionnaires des trois fonctions publiques n'ont pas choisi ce métier par hasard. Il y a en chacun d'eux un supplément d'âme et de République : servir la France, livrer les batailles essentielles. Mais il faut pour cela écrire des feuilles de route claires et précises.

**L'évidence nous amène à deux exigences :**

- La France ne peut rester dans cette situation d'hybridation de pouvoirs émiettés ne pouvant plus faire face seuls aux missions dont ils ont la responsabilité. Il faut redéfinir de manière fondamentale la place de

chacun des acteurs, sa responsabilité, sa compétence pleine et entière, législative, normative et financière, et le contrôle démocratique qui s'impose. Le Général de Gaulle en son temps n'avait pas hésité à installer le Conseil National de la Résistance, proposant les priorités de la nation et l'architecture des pouvoirs publics entre l'Etat et les partenaires sociaux. À l'issue des débats et du choix démocratique des français d'une présidence et d'un parlement pour cinq ans, il paraît nécessaire, autour d'eux, entourés des présidents des différentes assemblées, des partenaires sociaux et des représentants des collectivités locales réunis dans une sorte de Conseil National de la République, de poser la refondation de l'architecture des pouvoirs public et du périmètre de leur action.

- Parallèlement et sans attendre, organiser la coalition de tous les grands acteurs publics de la nation sur six urgences absolues qui ne peuvent attendre : la justice et l'ordre républicain, la réconciliation nationale, la jeunesse, la santé, l'habitat, l'énergie et la lutte contre le dérèglement climatique.

## **Du Conseil National de la Résistance à un Conseil National de la République ?**

Près de quatre-vingts ans après le Conseil National de la Résistance, et face à la métamorphose de notre nation et l'émiettement de nos acteurs, il est temps de réfléchir à refonder l'architecture de nos pouvoirs publics, de sortir de ce capharnaüm, des doublons incohérents et ruineux, de ces centaines de milliers de normes étouffantes et inadaptées.

En un mot : plus de doublons, plus de confusions, mais confiance et responsabilité.

Rebâtir le modèle français, le nouveau rôle de chacun, la nouvelle place et les priorités de l'Etat, celles de la province et leur autonomie, et la nouvelle place du syndicalisme et du paritarisme.

Un état d'esprit : la coalition des acteurs plutôt que l'isolement et le travail en silos.

Un Parlement retrouvant pleinement son rôle de débats et de forum permanent, d'échange d'évaluation et de suivi, avec tous les acteurs de la cause publique, pour adapter, corriger ou amplifier, très au-delà de la seule fonction législative.

## **1. Refonder l'architecture des pouvoirs pour le vingt-et-unième siècle**

Une bonne administration de la République oblige à redéfinir les compétences pleines et entières aux échelons les plus appropriés. C'est un travail en profondeur à mener hors période électorale. Il faut un moment paisible, en prenant le temps, mais je suis convaincu qu'il y aura pour l'essentiel un consensus puissant.

### **Le rôle de l'Etat**

L'Etat assume la sécurité intérieure, l'ordre public, la justice, la défense de notre territoire et de nos valeurs, le budget de la nation, son financement, la politique internationale, notre participation à l'Europe, l'équité territoriale, la recherche scientifique, les investissements d'avenir, les anticipations de ruptures technologiques, les infrastructures de rang national, la garantie du niveau des soins et de l'éducation, la coordination avec les autres acteurs publics et les grands enjeux sociétaux.

### **Le rôle des provinces**

Le logement, l'habitat et toutes les fonctions de ville qui tournent autour, l'éducation, la formation de la jeunesse, la lutte pour l'inclusion de toutes les parties du territoire, ce qu'on appelle la Politique de la Ville ou des territoires ruraux abandonnés, et la santé. Avec un vrai transfert de compétences, avec un vrai pouvoir législatif et normatif, et avec les financements autonomes indispensables. Ce pouvoir transféré établira en partant de zéro son nouveau

cadre de textes et de normes et entrainera ipso facto la suppression de 200.000 normes nationales accumulées au fil des temps et la plus grande réduction de ces normes tatillonnes et parfois contradictoires, en tout les cas illisibles, qui freinent la prise de responsabilité et provoquent les doublons et des systèmes de contrôles inutiles, bref notre bureaucratiation tatillonne.

### **La nouvelle place du paritarisme en France**

Tout a changé depuis 1945, quand 42% des salariés étaient syndiqués (8% aujourd'hui). Le syndicalisme français, indispensable à la nation comme le montre son action cruciale chez nos voisins européens, doit être revivifié. Il faut en trouver les voies et les moyens.

Le paritarisme, mode de négociation entre les partenaires sociaux, est devenu au fil du temps plutôt du tripartisme, l'Etat encadrant partout, nommant les directeurs généraux, fixant les règles. Il s'est transformé en paritarisme de gestion, passant de la gestion de 13% du PIB à 33%. Ces organismes sont devenus les plus grands opérateurs de France en matière de santé, d'action sociale, de handicap, de logement, de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, d'emploi des jeunes, de cohésion sociale et territoriale, et ne peut donc échapper à la réforme de la coordination des pouvoirs publics.

Ils sont d'une grande puissance financière, avec des salariés très engagés et des cadres de haut niveau. Ils étaient au front pendant la crise du Covid, ils gèrent l'action sociale et familiale de proximité avec les collectivités locales. Mais

ils sont victimes du même émiettement et de la même folie normative et législative.

Là encore le système est hybride, mais une hybridation douloureuse. Nous devons sortir de cette double hybridation coûteuse et impuissante. Première hybridation : Etat / province. Seconde hybridation : Etat-province / organisations paritaires.

Quelle puissance extraordinaire gâchée !

Certains proposent que toute l'action des organisations paritaires soit territorialisée avec une place spécifique dans ce qu'on appelle la province. Aucun doute que la puissance créatrice du Conseil National de la République étudiera toutes les hypothèses.

En tout état de cause, la présence, le regard, la préoccupation et la compétence de nos organisations syndicales sont indispensables à notre pays.

## **2. Parallèlement, organiser une grande coalition pour six urgences absolues**

Composée principalement de l'Etat, des régions, des départements, des agglomérations, des communes, de la CNAF, de la CNAM, de la CNAV, d'Action Logement, des chambres consulaires, de la Caisse des Dépôts et Consignations, du monde HLM, du secteur privé, et des associations, une grande coalition au chevet de nos piliers fondamentaux : la justice et l'ordre public, la jeunesse, la santé, l'habitat, l'énergie et la lutte contre le dérèglement climatique.

## **Une justice puissante, équipée, libre et transparente, un ordre républicain rétabli**

L'ordre républicain est une chaîne.

La France a une histoire compliquée avec la Justice.

Rendue par le souverain, puis le Parlement, elle devient un Ministère en 1791. La méfiance entre le pouvoir judiciaire et les autres pouvoirs publics n'est plus tenable. Il faut en sortir par le haut pour le bien de notre pays.

Cela est vital car ce service public a pour nom une vertu. La justice est une aspiration humaine, un droit, le principal mode de régulation de la société, le support légal de la force légitime, l'outil de la politique pénale, l'autorité sous laquelle s'exercent enquêtes, investigations et contrôles. C'est donc une pièce essentielle d'une démocratie, sa base technique et morale. Son importance est capitale.

Notre service public de la Justice est à bout de souffle, malgré l'engagement des magistrats. Les français et les pouvoirs n'ont rien à craindre d'une justice puissante mais plutôt d'une justice asphyxiée, épuisée, sans moyens.

Le besoin de régulation est de plus en plus important. Le recours à ce service public de plus en plus fréquent, et dans des domaines de plus en plus variés : les grandes opérations

juridiques complexes, le droit des étrangers, les marchands de sommeil, les stupéfiants, la délinquance financière... La demande de justice est de plus en plus forte et de plus en plus nécessaire. Nous assistons depuis cinquante ans à une explosion du champ du droit : il y avait 8.500 avocats en France en 1970, 70.000 aujourd'hui, 4.000 magistrats en 1970, 9.000 aujourd'hui. Certes, une part du droit ne se fait pas devant les tribunaux.

Notre voisin immédiat l'Allemagne compte 24 juges pour 100.000 habitants et la France 11 seulement. En réalité le grand débat sur l'indépendance de la Justice est là : une indépendance sans les moyens de l'indépendance, ce n'est pas de l'indépendance.

Les grandes organisations syndicales de magistrats ont saisi la Cour de Justice Européenne car les magistrats travaillent en moyenne plus de 48 heures par semaine, chiffre supérieur au plafond autorisé par l'Union Européenne.

Le service pénitentiaire de la Justice est dans le même état d'abandon. Nous avons été condamnés l'année dernière pour la dixième fois par la CEDH pour traitements indignes dans les prisons françaises.

Le nombre de sorties « sèches » du système carcéral, c'est-à-dire sans logement, sans emploi et sans formation, est très élevé, le plus haut d'Europe, et on peut en deviner les conséquences sur la récidive, c'est une véritable bombe à retardement.

Cent vingt suicides en 2021 dans nos prisons, plus de quatre mille agressions par an, la violence est l'hôte éternel des

prison françaises. Or, quelqu'il soit, le prisonnier sortira un jour de prison et on doit rapprocher le plus possible la vie de détenu avec celle à l'extérieur.

L'essentiel pour la justice est la réalité de la condamnation et dans ce domaine nos chiffres sont catastrophiques dans l'exécution : plus de 100.000 peines sont en permanence non exécutées. Et quand elles le sont, c'est plusieurs mois voire plusieurs années après les faits. Cette situation n'est pas convenable, ni pour l'objectif de sanction, ni pour la paix sur la voie publique, la tranquillité des victimes. Mais une condamnation certaine et garantie n'exclut pas rééducation et réinsertion. Le vrai débat est celui de la force éducative de la peine, au-delà de la sanction et de la mise à l'écart nécessaire pour les individus dangereux. Une peine de prison devrait tout à la fois être une mise à l'écart, une punition et une opportunité de reprendre sa vie en mains. La situation des magistrats face à une décision d'incarcération est très difficile car ils connaissent bien l'état des prisons françaises.

Il faut donc revoir intégralement ce système, avec des lieux de vie différents selon l'avancement de l'exécution de la peine, des formations et des actions de réinsertion et de suivi, le coût de la récidive étant incomparablement plus cher que le coût de la réinsertion.

Nous devons créer 100 centres de préparation à la sortie, disposant de 200 places chacun pour les détenus en fin de peine n'ayant pas posé de problème durant la détention et pour les courtes peines sans violence : sécurité allégée, auto-gestion partielle, cours, ateliers ou formations

obligatoires, retour en incarcération au moindre écart, vidéo-surveillance sauf pour l'intimité. Ces 100 établissements de 200 chambres de 10 m<sup>2</sup>, soit 200.000 m<sup>2</sup> d'hébergement et autant en parties communes représentent un investissement de 1,2 milliard d'euros, chaque unité à 12 millions d'euros. C'est peu de choses dans le plan de relance.

En ce qui concerne le système judiciaire proprement dit, l'objectif est de passer en cinq ans de 11 à 20 juges pour 100.000 habitants soit 8.000 magistrats de plus. Même chose pour les greffiers. Nul besoin d'augmenter l'administration ni l'administration centrale.

Concernant les moyens matériels, il faut mettre le cap sur la digitalisation, sortir des conflits de juridictions impossibles : par exemple urbanisme et droit de propriété-construction. Ou droit de la nationalité et droit des étrangers.

Le renforcement humain de ce service public ne pourra se faire au rythme des sorties de l'Ecole Nationale de la Magistrature, de l'ordre de 500 par an, et devra être imaginaire, appeler des magistrats volontaires en retraite, d'anciens juristes, avocats, notaires, d'anciens gendarmes, avec peut-être une formation complémentaire rapide, et les employer dans un premier temps comme assesseurs, dans une forme d'échevinage.

Enfin, puisque tout ceci est une chaîne, il faut revoir les procédures : tant celles des forces de l'ordre que les procédures judiciaires, en y intégrant les nouveaux moyens sécurisés de vidéo et de transcription.

La Justice n'est pas lente, elle est embolisée ; elle n'est pas laxiste, elle manque des moyens de faire appliquer les décisions qui s'imposent.

Dotée de ces moyens puissants et indispensables, la Justice doit aussi sortir de sa logique de citadelle assiégée. Tout en respectant la totale indépendance en son sein, sans influence sur le fond du cours des procédures, il convient de créer une collégialité, un suivi du processus interne à chaque procédure, sous une forme à imaginer, une revue de case trimestrielle ou annuelle de toutes les procédures en cours, sous l'autorité du chef de juridiction. L'isolement du juge est parfois mauvais conseiller, l'échange avec les pairs magistrats au sein de l'institution est indispensable pour faire le point sur l'avancement des dossiers et s'assurer en interne de la proportionnalité des moyens mis en oeuvre. A une époque chez les avoués et les avocats, on procédait annuellement à la revue de case.

Dans le domaine de la sécurité et de l'ordre public, la stratégie est forcément de long terme. Elle doit être élaborée avec l'ensemble des parties prenantes : services de renseignement, unités d'intervention, police judiciaire, magistrats, avocats, éducateurs, administration pénitentiaire, élus locaux, polices municipales, éducateurs,

soutien familial, sociétés de sécurité privées et responsables du logement, de l'emploi, de la formation.

C'est un travail passionnant de reconstruction de toute la chaîne avec là aussi une coalition de tous les acteurs pour définir le diagnostic, les décisions, l'exécution et le suivi de la mise en œuvre.

## **Un pacte de réconciliation nationale avec les dix millions « d'oubliés »**

Six millions d'habitants vivent dans 1.200 quartiers « Politique de la Ville » ou « prioritaires », dans une forme de relégation, d'amnésie de la nation, réveillée de temps à autre par quelques faits divers. Au total, avec les départements et territoires d'outre-mer et les zones rurales en grand déclassement, ce sont près de dix millions de nos concitoyens qui ne sont plus réellement dans un schéma d'espérance. Attention, il y a danger.

Un effort public en berne, des maires de banlieues qui se battent en première ligne et qui craquent parfois et jettent l'éponge, des agents publics et des bénévoles épuisés, la violence, le recroquevillement identitaire et le repli communautaire de concitoyens ayant le sentiment de ne pas tous participer au rêve républicain. Le repli identitaire et communautaire est immense, c'est donc un défi républicain.

Par ailleurs les dealers y sont de plus en plus visibles, tandis que les femmes le sont de moins en moins, même le jour. Les forces de relégation territoriale et de désagrégation sociale sont à l'oeuvre. Ces forces propagent l'idée du rejet

qui justifie le repli communautaire quand ce n'est pas la délinquance ou la haine de l'autre.

Les tensions, les violences, les agressions sont minoritaires mais de plus en plus violentes. Les intimidations et les insultes, les attaques des pratiques et édifices religieux augmentent, au milieu d'un bouillonnement d'initiatives, de réussites et de talents. Un peu partout se déploient de véritables enclaves où de nouvelles régulations se mettent en place. Les territoires perdus de la République ne laissent pas prospérer seulement le communautarisme salafiste, mais également des marchés à ciel ouvert de trafic de drogue et le royaume de la délinquance violente. Ils harmonisent la logique criminelle. De ce point de vue la loi contre les séparatismes va dans le bon sens.

Justice et forces de l'ordre sont les outils légitimes de la protection de l'Etat. Ni l'un ni l'autre n'ont les moyens suffisants à son exercice. (Voir le chapitre « Justice et ordre républicain »). C'est la première condition.

Mais la République doit aussi traiter le mal à la racine, réparer les quartiers, refaire société, éduquer et insérer. Elle ne gagnera ce combat qu'en s'appuyant sur les forces vives des quartiers, en apportant aux enfants, aux femmes, aux élus, aux associations, aux services publics, la main tendue d'un peuple tout entier et le minimum de services de base de notre nation.

**« *On ne chasse pas l'obscurité avec des bâtons, il suffit d'allumer la lumière.* » Michel Serres.**

Notre pays est à un carrefour : nous devons choisir entre assumer le repli sur soi et l'affaiblissement, avec la spirale de l'incompréhension et la rupture de l'affrontement, laissant les ennemis de la République occuper le terrain, ou bien décider que notre grande nation est riche des potentiels de cette jeunesse, forte des qualités de sa diversité. Les 500.000 jeunes disponibles représentent également le dynamisme de notre pays.

Un plan massif, immédiat, avec une efficacité mesurable est possible, mais préalablement il est indispensable de faire le point, de regarder l'ensemble des problématiques avec plusieurs sujets qui s'additionnent, se télescopent et se sédimentent.

La vague d'indépendances nationales qui marquèrent l'histoire de l'Afrique et de notre pays il y a soixante ans a eu pour conséquence que l'empreinte de la colonisation a été déterminante quand à la composition de l'immigration en France.

Au même moment, la croissance de notre pays avant le choc pétrolier a conduit à un afflux majeur de travailleurs venus du Maghreb ou d'Afrique saharienne, et l'immigration de travail est devenue immigration familiale. A cette date, nous avons cru bien faire, considérant que la meilleure intégration était celle procurée par le travail, avec la construction des logements SONACOTRA pour les chibanis, et le développement de grandes ZUP, de grands

ensembles généralement hors la ville et construits enfermés sur eux-mêmes, selon les principes architecturaux de la folie de Charte d'Athènes. Cette folie urbaine de l'époque était par ailleurs saluée comme une réponse heureuse aux bidonvilles et à l'appel de l'Abbé Pierre dix ans plus tôt. De bonne foi, arrivants et accueillants ont cru bien faire, mais nous avons oublié que l'accompagnement linguistique, culturel, éducatif, social, humain, tout ce qui fait nation, était un complément indispensable de l'intégration par le travail, car celle-ci ne concerne que la première génération.

### **Un exemple typique : Chanteloup-les-Vignes**

A côté de ce joli village a été créée une zone, une ZUP, véritable cicatrice par rapport à la ville, légèrement en dehors, le long des grandes voies de communication, le fameux quartier de la Noé, dans lequel sont arrivées des travailleurs de nationalités différentes pour les usines alentour et notamment Simca. À peine sont-ils arrivés dans cette ZUP, Simca Poissy fermait. De 20 nationalités on est passé à 80, une concentration avec dix fois moins de moyens, de soutien et d'intégration que sur le reste du territoire des Yvelines. Dès la deuxième génération, cette forme de ségrégation urbaine a créé des tensions, jusqu'à l'embrasement des banlieues de 2005.

### **Le malentendu**

Il faut bien comprendre que ces quartiers disposent de moins de ressources financières que les autres alors qu'avec 60 à 80 nationalités différentes leurs besoins sont incomparablement supérieurs :

- Ces quartiers sont plus jeunes, plus pauvres, d'origines culturelles plus diverses.
- Les besoins d'accompagnement scolaire, social, sportif ne cessent de croître.
- Les équipements en services publics sont moins présents avec des agents moins expérimentés.
- Le droit commun recule : il y avait 113 policiers au commissariat de Sevran il y a 17 ans, il en reste 80 aujourd'hui.
- On trouve dans ces quartiers moitié moins de pédiatres, moitié moins d'équipements et de licenciés sportifs, moins de bibliothèques, de médiathèques, moins de Pole Emploi, de soins dentaires, la moitié de ces quartiers n'ont pas d'éducateur de prévention spécialisé.

Nos compatriotes croient de bonne foi que des moyens considérables ont été mis à la disposition de ces quartiers alors que c'est faux, entraînant incompréhension et parfois haine réciproque.

### **Des quartiers en difficulté dans lesquels se concentrent les nouvelles vagues migratoires**

Dans une forme de silence, de déni, tous les chiffres sont passés au rouge :

- Augmentation de plus de 80% du nombre de titres de séjour délivrés chaque année à des étrangers extra-européens.

- Triplement du nombre de demandeurs d'asile, la Cour des Comptes dressant en 2015 un constat accablant : « plus de 90% des personnes déboutées restent en France ».
- Triplement des étrangers en situation irrégulière, chiffre qui ne s'additionne pas complètement au précédent, mais qui voit notre pays dénombrier près d'un million d'étrangers en situation irrégulière.
- 40.000 mineurs non-accompagnés.

Le Premier Ministre Edouard Philippe en a pris acte, déclarant le 6 novembre 2019 vouloir « reprendre le contrôle de la politique migratoire ».

Un certain nombre de mesures extrêmement rapides et efficaces pourraient être prises : suppression des conflits entre les juridictions de l'ordre judiciaire et administratif, plus grande rapidité des procédures, modification du dialogue avec les pays d'origine pour les reconduites à la frontière, accélération des procédures de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et apatrides) et de la cour d'appel, etc...

Un vrai plan, mais ce n'est pas ici mon propos.

Mon propos est que cette nouvelle vague migratoire, compréhensible quand on connaît la diaspora installée en France, vient se cumuler au point précédent. Ces deux phénomènes se concentrent dans les mêmes quartiers, les mêmes territoires. Il faut traiter en même temps ces deux problématiques, de manière différenciée et massive.

Il faut construire la coalition acteurs, ville, agglomération, Etat, département, région, CNAF, CNAM, Action Logement, Pole Emploi, les associations, plus vitales encore que partout ailleurs, les entreprises et la Caisse des Dépôts et Consignations pour bâtir ce plan de réconciliation nationale. Les 19 programmes du plan de 2018 ont été en partie suivis, mais il faut un effet « blast » beaucoup plus important.

Les maires de ces quartiers, de toutes tendances politiques, ont poussé un cri d'alarme, les Etats-Généraux de Grigny, ils ont dénoncé les risques et les incohérences mais ils ont aussi pris le chemin de la responsabilité, du partage des expériences et des initiatives en mettant en place le Conseil National des Solutions.

En réalité, avec toutes ces difficultés cumulées, c'est presque un miracle que la situation ne soit pas beaucoup plus dégradée.

Là encore l'Etat ne réglera pas seul ce problème, mais la coalition de tous les acteurs, sur une feuille de route claire, avec des objectifs écrits, et un suivi opérationnel. Aucun d'entre eux n'en a ni la force ni les moyens humains et financiers, mais à l'échelle de toutes les forces de la nation, l'enthousiasme et l'optimisme peuvent être au rendez-vous.

Ce pacte de réconciliation nationale, aussi indispensable que largement à notre portée, répondra au chanteur Abd al Malik « République, ô ma République, mais pourquoi donc ne m'as-tu pas dit que tu m'aimais ? »

## **Jeunesse, école : un engagement de tous**

Un million de jeunes de 15 à 25 ans ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation, les fameux « NEET ». 500.000 jeunes attendent aux pieds des immeubles. Et le nombre de décrocheurs augmente.

Il faut tout un village pour élever un enfant, il faut toute une nation pour permettre à toute la jeunesse d'avoir un avenir. Plus que tout autre sujet encore, la grande coalition s'impose car tous ces acteurs ont d'une manière ou d'une autre, à un moment ou à un autre de l'évolution des jeunes, un rôle à jouer.

L'école est partout et pour tous, quelque soit la situation sociale et culturelle. On ne peut plus laisser les enseignants, les chefs d'établissements et les personnels, les enfants et leurs parents comme si l'environnement urbain, social, culturel, linguistique, moral, physique était homogène sur tout le territoire national. L'uniformité des moyens scolaires et extra-scolaires n'est plus adaptée à un pays archipelisé avec des situations sociales et culturelles qui n'ont rien à

voir selon les territoires. Les difficultés sont évidemment cumulatives.

- Il faut amplifier les cités éducatives, système qui permet au chef d'établissement de mobiliser tous les moyens médicaux, de soutien scolaire, culturels, sportifs, d'accompagnement autour de chaque jeune qui en a besoin. C'est à l'évidence autour du couple Chef d'Etablissement / Maire que doit s'organiser la coalition éducative.
- Il faut autonomiser le rôle du Chef d'Etablissement.
- Allouer à la Caisse des Ecoles 100.000 euros par an pour des prestations extérieures, et 300.000 euros pour les 3.000 collèges les plus en difficultés.
- Transformer les lycées professionnels en « campus des métiers ».
- Permettre l'autonomie de recrutement.
- Permettre à tout jeune de 12 à 30 ans de bénéficier d'un mentor pour l'accompagner dans son parcours scolaire ou son ascension professionnelle. C'est l'alliance avec les entreprises pour que les équipes s'engagent totalement pour ce mentorat. Une première étape a été franchie, 100.000 jeunes en trois ans, grâce à la mobilisation des entreprises, des citoyens, des associations. Il faut qu'un million de jeunes bénéficient d'un mentor dans les deux ans.

Cette grande coalition permettra de développer tous les formats d'engagement : mentorat, mécénat de compétences, autres formats de solidarité, la pleine reconnaissance du

rôle de salarié-citoyen, les campagnes de sensibilisation du grand public... Ces engagements concrets contribueront au changement de regard sur l'entreprise.

Réinventer la valorisation des acquis de l'expérience pour voir une nouvelle forme de reconnaissance des compétences pour répondre au double défi d'une société plus apprenante et plus inclusive. L'expérience vaut diplôme. C'est le cas en particulier pour les populations dites « peu qualifiées » les plus touchées par la crise. La réalité des expériences et des compétences doit être révélée et valorisée. La France a fait figure de précurseur de la VAE en 2002, mais seules 25.000 personnes sont certifiées chaque année. C'est moins d'un actif pour mille. La coalition pour la jeunesse doit permettre de développer un dispositif simplifié pour réinventer la VAE et la porter à 200.000 certifications par an.

### **Une société de l'engagement opérationnelle et active dans un pays aux douze millions de bénévoles.**

De plus en plus de citoyens sont aujourd'hui en quête de sens et d'utilité.

Créer une agence France Services Associatifs numérique et physique comme le propose le Haut-Commissaire à l'Emploi, permettant de :

- simplifier les procédures associatives,
- favoriser le don et le financement des actions de proximité
- faire du tissu associatif un partenaire à part entière du développement efficace des politiques publiques.

France Services Associatifs ne sera pas une nouvelle structure mais prendra la forme d'une plate-forme numérique de services gratuits et accessible à toutes les structures à but non-lucratif.

Il sera complété par un guichet physique dans les 2.000 maisons France Services et aura un accès privilégié aux 4.000 tiers-lieux afin d'assurer une relation et un accompagnement humain de proximité dans tous les territoires.

Passer d'une logique de guichet, qui conduit à l'assistanat, à une politique de soutien et d'accompagnement intensif des personnes, notamment les bénéficiaires des minima sociaux. C'est le sens du Contrat d'Engagement Jeunes qu'il faut lancer et amplifier. Et la mise en activité de chacun.

Le mentorat permet grâce à l'implication d'un mentor bénévole et volontaire d'apporter une aide directe aux jeunes à chaque étape de leurs parcours dans tous les types de projets : soutien scolaire, réussite éducative, prévention du décrochage, orientation, préparation à l'emploi voire accompagnement à la prise de poste ou à la création d'entreprise. C'est un lien entre les générations, entre les milieux sociaux, de la cohésion nationale et l'esprit de fraternité. Le rôle du mentor sera reconnu, valorisé et intégré à tous les parcours du référentiel de compétences dans l'enseignement, les entreprises, et l'ensemble de la société.

## **Apprendre par l'apprentissage et l'alternance**

Nous sommes les mauvais élèves du chômage des jeunes en Europe. Notre école est la plus inégalitaire de l'OCDE, celle où la prédétermination sociale est la plus forte. La France compte 700.000 contrats en additionnant contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation. L'alternance est un des moyens les plus efficaces d'acquérir compétences et employabilité. Nous devons augmenter ces contrats de 50% en trois ans.

Les entreprises de plus de 250 salariés représentent plus de 50% de la totalité des salariés du secteur privé, et n'emploient que 20% de la totalité des apprentis. Dans le secteur public il n'y a pratiquement pas d'apprentis alors qu'il pourrait être un formidable lieu d'apprentissage. Une bonne formation en alternant école/entreprise est un élément de notre compétitivité.

L'implication active à la formation des jeunes relève de la responsabilité des entreprises et de la solidarité envers nos jeunes. C'est l'intérêt bien compris de toutes les entreprises, grandes et moins grandes. L'entreprise doit assumer cette importante responsabilité. C'est aussi son devoir de contribuer à la formation des jeunes, elle en a les moyens et se doit de les avoir. Elle est un lieu d'enseignement du savoir être, du savoir vivre, du savoir faire et du savoir faire faire. Les grandes entreprises sont les mieux outillées pour attirer, encadrer, former et accompagner. Il faut une locomotive pour tirer les trains, c'est à elles qu'il appartient

de tirer le train de l'apprentissage. L'accompagnement par un tuteur est essentiel pour la formation et l'épanouissement de l'apprenti.

La formation en alternance à l'école et en entreprise permet aussi de jeter un pont entre ces deux mondes trop souvent ignorants l'un de l'autre. La vie du jeune ne s'arrête pas quand il quitte l'école et ne recommence pas quand il rejoint une entreprise. Cette continuité est essentielle.

L'apprentissage n'est pas de la pré-embauche. Si l'apprenti est embauché, tant mieux, mais c'est surtout un mode de formation efficace et de long terme. Ainsi les succès économiques de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse, où plus de 60% des jeunes suivent cette voie de formation, sont aussi le résultat d'une pratique intense de l'apprentissage. C'est également la réalité de la médecine française, où l'on utilise les termes d'externes et d'interne et non pas d'apprentis.

Les lycées professionnels ont moins de 20% de leurs effectifs en apprentissage. Eux plus que tout autre devraient être formés en alternance.

La grande coalition peut permettre de passer le cap du million d'apprentis, voire plus, dans les trois ans qui viennent.

Ce ne sont que quelques illustrations rapides de tout ce qui est nécessaire et faisable dans le champ de la jeunesse. Les initiatives sont nombreuses, formidables mais il faut les coordonner. Un grand nombre d'entre elles sont prêtes et recensées dans le Plan de Réconciliation Nationale de mai 2018.

## **La grande coalition pour un habitat digne et harmonieux**

Eviter une crise du logement à venir, c'est indispensable et c'est possible.

Le logement pèse de plus en plus dans le budget des ménages, c'est un frein à la mobilité et c'est surtout la base de la cellule familiale et de l'épanouissement des enfants et des jeunes. L'habitat, le logement, les fonctions de la ville qui sont autour, les équipements, la mobilité, sont des sujets transversaux par excellence. Cela nécessite un engagement de tous les acteurs. La ville et l'agglomération bien sûr, mais aussi le département, la région, le monde HLM et les promoteurs privés, les urbanistes, les établissements fonciers, les établissements publics d'aménagement, la CNAF, l'ANAH, les associations, les banques et l'Etat, territoire par territoire.

Il faut accepter que les normes ne soient pas les mêmes en agglomération et dans les villes moyennes, à la mer et à la montagne, au Nord ou au Sud, dans les tissus urbains diffus ou concentrés.

Il faut en tout cas sortir du conflit latent entre l'Etat et les organisations paritaires collectrices. Cela fait plusieurs années que l'Etat ponctionne l'Action Logement sans réaliser

que l'absence de confiance est un frein considérable à l'action. Il faut en sortir, par exemple en créant une fondation d'intérêt national sous l'autorité de la Présidence de la République, avec les présidents du Parlement, des représentants des collectivités locales, d'Action Logement, de CDC Habitat et du monde HLM, regroupant l'ensemble de leurs actifs. Un Directoire serait nommé sur proposition du paritarisme : il faut réconcilier ces deux mondes. Bien qu'édicte les normes nationales et finançant l'aide à la pierre et à la personne, l'Etat doit accepter que de manière opérationnelle il n'est pas le leader de cette coalition mais une partie prenante importante.

L'autre solution serait de transférer l'intégralité de la politique du logement, aides à la pierre, aides à la personne, les normes, et tout le dispositif législatif aux régions, ce qui demande une réforme de la constitution, ou pour le moins la possibilité que chaque région saisisse le Parlement français pour avoir une législation adaptée à son territoire.

Les crises du logement successives que nous avons connues et celle que nous nous apprêtons à vivre n'ont absolument rien d'inéluctable : on a pu passer de moins de 300.000 logements construits par an à plus de 500.000 dans les années 2000, pour redescendre aux alentours de 350.000, avec le même outil de production, et les mêmes équipes. Ce n'est qu'un problème de méthode, d'organisation et de confiance.

## **Santé et dépendance**

Notre système de soins a longtemps été exemplaire et reste une fierté française : des professionnels engagés et bien formés, des équipes performantes, parfois les meilleurs au monde. En 2016 puis en 2018 dans la foulée des gilets jaunes a été lancé le Ségur de la Santé qui a été un vrai rendez-vous : cinquante jours de concertation dans un réel partenariat, débouchant sur douze conclusions et recommandations avec des moyens importants : 19 milliards d'euros d'investissement dans le système de santé, 8 milliards par an pour la revalorisation des métiers, 15.000 recrutements à l'hôpital. Trois points majeurs évoqués restent à traiter :

- Accélérer la sortie du tout T2A (Tarification A l'Activité)
- Donner à nos territoires les principaux leviers de l'investissement en matière de santé ;
- Traiter les déserts médicaux.

## **Donner des leviers aux territoires**

Là encore, le pouvoir est émietté, sans fluidité, et sans réel pilote, entre les hôpitaux publics et privés, la médecine de ville, l'Etat, les régions, les départements, les villes (les CLIC), les Agences Régionales de Santé etc...

Il est indispensable que ce sujet soit traité soit par une régionalisation pure et simple de tout le dispositif de santé, l'Etat gardant toute la partie régaliennne de la Santé (garantir la sécurité et s'assurer de l'équilibre entre les territoires) ou plus prosaïquement et plus rapidement, faire des Agences Régionales de Santé le pivot, l'âme, le fluidifiant permettant d'insuffler l'ensemble des politiques de santé d'un territoire. Dans ces circonstances, la gouvernance devrait être revue pour créer un établissement public régional où la gouvernance serait : le Président de Région en personne, le Président régional de la CNAM, les Présidents des départements, des représentants des centres hospitaliers publics et privés, les collectivités locales et naturellement l'Etat.

## **Accélérer la sortie du tout T2A**

Notre méthodologie a amené à une bureaucratisation galopante de l'activité hospitalière, les soignants sont submergés par l'administratif. Il n'est pas possible qu'un hôpital ait intérêt à prescrire le plus possible d'actes médicaux pour équilibrer ses comptes. Il n'y a pas moins de

2.300 groupes homogènes de malades ou de séjours, les fameux GHM et GHS. Le but des soignants du monde hospitalier est le soin, le rétablissement le plus rapide avec le moins d'actes et de prescriptions, tout l'inverse du système actuel qui pousse à la consommation.

Il ne s'agit pas de souhaiter le retour au budget global, inadapté, car il n'est pas en ligne avec les changements d'activités de l'hôpital, mais de trouver un système simple et débureaucratisé.

Dans son remarquable ouvrage, « Plus loin, plus haut la France », Stéphanie Rivoal évoque le centre hospitalier de Valenciennes, modèle de gestion qui remet les soignants et les patients au coeur du dispositif, un hôpital dont les finances sont à l'équilibre années après années, où les médecins et personnels soignants sont engagés, respectés, utiles. Le personnel soignant est au centre de la gestion de l'hôpital : révolution managériale, des médecins volontaires formés pour cela gèrent des grands pôles avec une grande marge de manoeuvre opérationnelle et financière.

L'administratif ne pèse plus que pour 5% des coûts de l'établissement, au lieu de 33% en moyenne nationale. Fini les autorisations en attente pour une dépense de 500 euros, les chefs de pôle sont libres d'engager des dépenses jusqu'à 75.000 euros. Fini la verticalité, la rigidité, place à l'agilité et à la responsabilisation. Les résultats sont là : fidélisation des personnels, bonne gestion financière, excellence de soins, satisfaction des patients. Et si la bonne idée était la

généralisation de ce mode de gestion à tous les hôpitaux publics de France ? Pas dans cinq ans, mais maintenant. Les personnels de santé pourront se concentrer sur leur métier, leur vocation sublime : soigner.

### **Dépendance, soins à domicile et services à la personne**

Le développement des normes, des contrôles a priori, du minutage, se fait évidemment au détriment de l'initiative et des soins. Il faut développer la technique de Jos de Blok en Hollande, ancien aide-soignant infirmier. En cinq ans, plus de 13.000 salariés ont été recrutés, dont cinquante seulement au siège. La confiance est absolue pour les infirmiers et les soignants : ils prennent le temps qu'ils veulent pour prendre soin des personnes dépendantes. Les résultats sont parlants : 40% d'entrées en moins à l'hôpital, la durée du séjour est diminuée de 50%, 2 milliards d'euros d'économies réalisées pour la sécurité sociale. L'efficacité d'un management basé sur la confiance.

## **Sauver notre capacité énergétique et lutter vraiment contre le réchauffement climatique**

Dans ce domaine, tout est important et interactif : l'économie circulaire, les déchets, la biodiversité... Mais les sujets paraissent tellement vastes qu'on ne sait plus par quel bout les prendre et on finit par se perdre dans des actions ponctuelles. L'absence de vision et de stratégie peut paraître désespérant dans un pays où 100% de la jeunesse et l'essentiel des dirigeants publics sont convaincus de la nécessité d'agir. Il nous faut quelques programmes clairs, puissants et qui changent réellement la donne.

Appuyés sur la puissance, la stabilité et l'efficacité de notre production énergétique, nous nous sommes assoupis. Nous sommes en danger car c'est un secteur vital, à plusieurs titres :

- Parce qu'il est un élément majeur et constitutif du pouvoir d'achat des français ;
- Parce qu'il est le fer de lance de la bataille contre le dérèglement climatique ;

- Parce qu'il est un facteur déterminant pour la paix, la guerre ou au moins la stabilité des rapports de force ;
- Parce que les besoins électriques vont augmenter d'ici 30 ans de 60%, sous le triple effet des besoins de la digitalisation, de la décarbonation indispensable et du développement des véhicules électriques.
- Parce qu'il vit une révolution : la technologie, le mix énergétique, la gestion de l'intermittence dans les réseaux et la combinaison avec le numérique et l'intelligence artificielle ;
- Parce que de fait, nous sommes interconnectés au marché européen.

## **Un état des lieux extrêmement préoccupant**

L'état des lieux est préoccupant car la production électrique est un paquebot lent à manoeuvrer, qui nécessite beaucoup d'anticipation car les mesures stratégiques prises produisent leurs effets quinze ans plus tard en moyenne.

La France était réputée dans le monde comme le pays de l'excellence en matière énergétique : un parc de centrales nucléaires robustes, toutes bâties sur le même modèle, des barrages hydroélectriques construits à la même époque, avec un réseau à la fois centralisé et de bonne qualité. Nous étions jusqu'à une période récente exportateurs nets d'électricité, de l'ordre de 80 Terawatts, avec une électricité peu chère, alors que nous sommes devenus récemment importateurs nets, de l'ordre de 8 Terawatts, car notre

capacité de production n'arrive plus à alimenter les besoins nationaux.

La production nucléaire en France s'établissait alors en moyenne à près de 420 Terawatts mais elle sera en 2022 de l'ordre de 280 Terawatts. Notre situation est d'une extrême gravité car il est possible que les corrosions apparues dans les circuits de refroidissement de quelques centrales nous amènent à devoir mener des interventions en roulement avec des arrêts de six mois sur une très grande partie de nos centrales.

Obnubilés par l'EPR nous n'avons pas lancé les études préalables à la mise en place de centrales nucléaires de petite taille voire de petit nucléaire, des SMR, ni surtout les opérations de maintenance et de modernisation à la hauteur exigée.

Alors que nous étions la première puissance énergétique d'Europe, avec un coût faible, et le plus vertueux en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>, nous sommes aujourd'hui en très grande fragilité, à la limite du black-out, et toujours dépendants des énergies fossiles.

Une urgence pour le pouvoir d'achat : rétablir la désindexation du prix de l'électricité sur le prix du gaz et la TICPE flottante.

## **Une nouvelle coalition pour sept objectifs clairs**

Autour d'un puissant ministère de l'Énergie, de la décarbonation, de l'industrie et des services, la coalition est indispensable avec le transporteur RTE, le distributeur ENEDIS, la commission régulation de l'Énergie, l'ADEME, les grands opérateurs de toutes les sources d'énergie, les industriels des économies d'énergie, de l'effacement, et du stockage, les régions et les collectivités d'outre-mer.

**1. La révolution digitale.** C'est une révolution de même ampleur que la digitalisation du commerce. L'essentiel de cette révolution se passe entre la production qui est mixte et de plus en plus intermittente, et la consommation qui est volatile selon les heures, les jours, les semaines, les mois et les régions. Le gain essentiel se joue là, dans cette digitalisation. Celle-ci permet :

- Une gestion intelligente de la consommation pilotée directement par le consommateur ou de manière automatique dans le secteur diffus et non-diffus.
- Une gestion de l'interruptibilité de certains besoins.
- Et surtout : la révolution digitale permet enfin le stockage au-delà des grosses opérations de stockage hydraulique, dites STEP. Il y a de nombreuses formes de stockage, hydrogène, batteries électro-chimiques etc... Il est assez rare que le besoin de consommation équivale à un temps  $T$  à la capacité de production. Il faut donc pouvoir stocker quand la consommation est inférieure à

la production, et déstocker dans le cas inverse. C'est de loin l'énergie la moins chère. Elle peut être mise en place extrêmement vite : un programme de stockage d'électricité par des bornes décentralisées, stabilisant le réseau en lui apportant une assurance de disponibilité et réparties sur tout le territoire national en liaison avec RTE et Enedis, de l'ordre de cinq gigawatts en cinq ans, (un par an) est à notre portée, rapide à déployer et ne nécessite aucun investissement lourd. Pour mémoire, un gigawatt équivaut peu ou prou à un réacteur nucléaire. C'est la grande révolution des années à venir.

**2. Le « chantier du siècle » :** Les progrès extraordinaires des technologies permettent de lancer le double « chantier du siècle » : décarbonation et efficacité énergétique globale des bâtiments.

- pour le marché privé : lancer l'énorme chantier de rénovation énergétique et de décarbonation de tout le parc tertiaire. Pour ce faire, modifier le décret « tertiaire » en y incluant trois composantes : la performance énergétique, la dégazéification de notre modèle et la décarbonation, prévoyant que la sanction de l'écart de performance prévue par la loi sera déterminée par le prix de la tonne de CO<sub>2</sub>.
- Dans le domaine public : Lancer le chantier de la rénovation énergétique et de la décarbonation des 700 millions de mètres carrés des bâtiments publics (Etat, collectivités locales et leurs établissements), en permettant de lancer des appels d'offres de

Contrats de Performance Energétique autorisant l'intervention d'un tiers financeur privé garantissant la performance.

**3. Énergies renouvelables :** Rattraper notre retard est urgent. La France a été rappelée à l'ordre par l'Agence Internationale de l'Energie sur le retard pris sur le développement des énergies renouvelables par rapport aux objectifs que la France s'était fixés. En outre nous sommes le seul pays de l'Union Européenne à ne pas respecter les engagement de mix énergétique prévus par l'Europe de manière contraignante en 2020. Bien plus, la France a adressé un signal négatif à ce marché en remettant en cause les tarifs fixés par l'Etat de rachat de l'électricité en provenance des énergies renouvelables. Suivre les recommandations de l'AIE en matière de renouvelables, de simplifications des procédures, de gestion par les territoires...

**4. Nucléaire :** Lancer immédiatement un grand programme de maintenance, de modernisation et grand carénage de l'ensemble du parc de nos centrales nucléaires et lancer sérieusement les études préalables à la mise en place :

- de centrales nucléaires de taille plus modeste, robustes, de type ATMEA ;
- du petit nucléaire, les SMR ;
- de l'hydrogène et les nouvelles technologies existant dans le monde.

Grâce à cette nouvelle coalition des acteurs, à l'efficacité énergétique et à la décarbonation, à la modernisation du parc et à l'effort sur le nouveau mix de production, nous devrions pouvoir atteindre notre autosuffisance énergétique, réduire notre dépendance au gaz, au pétrole et au charbon, et atteindre la première étape de l'objectif de 4 tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> par habitant et par an, avant de nous inscrire réellement dans la trajectoire de la neutralité carbone pour 2050. Nous serions le premier pays industriel à le réussir.

### **5. De l'essence et du diesel à la voiture électrique**

Les premières voitures étaient électriques. La première à atteindre les 100 km/h en 1899 était franco-belge et s'appelait la Jamais-Contente. Nos villes étaient couvertes de tramways. C'est l'arrivée d'un pétrole transportable, stockable et tellement peu cher qui a tué la voiture électrique.

Le développement de la voiture électrique n'est pas un problème de voiture mais un problème de réseau.

Le programme ADVENIR permet le développement de bornes de recharge électrique de 15 à 30 kw/h. C'est une bonne avancée mais insuffisante, car elle ne touche pas à l'essentiel.

L'essentiel c'est les bornes de recharge ultra-rapide, entre 160 et 320 kw/h permettant une recharge en moins de dix minutes à moins de 20 km de l'habitation et du lieu de travail. C'est dans la France profonde, rurale, c'est entre

Alençon et Vernon qu'il faut les développer. La puissance de ces bornes exige un déploiement couplé avec le stockage, grande affaire de la décennie, pour faire tampon afin de ne pas déséquilibrer le réseau.

La coalition est donc composée de RTE (le transporteur), d'ENEDIS (le distributeur), les collectivités locales, les citoyens, l'Etat, les régions et les constructeurs.

Nous avons la capacité d'installer des bornes de stockage et de recharge ultra-rapide jumelées, de l'ordre de 2.000 dans les 3 ans qui viennent, quasiment sans coût car le stockage est une assurance et un service rendu au réseau donc une amélioration de notre capacité énergétique, une décarbonation, et une stabilité indispensable.

## **6. Lancer le programme « Terroir » : La révolution écologique par la consommation.**

Notre modèle de consommation qui promeut l'achat de n'importe quel produit au bout du monde pour un bénéfice apparent de quelques centimes d'euros, méprisant les saison, l'empreinte carbone, et fragilisant notre indépendance économique et notre tissu agricole, artisanal et industriel, est absurde. Un produit parcourt en moyenne plus de 2.000 kilomètres.

L'objectif est d'amener les acheteurs des grandes surfaces à modifier leurs achats pour favoriser les produits d'origine locale. Les 100 premières enseignes représentent 340 milliards de chiffre d'affaires.

Ce sont eux qui déterminent à la fois les produits et les prix offerts à la consommation de tous. L'évolution de leur comportement et de leur responsabilité constitue donc un effet de levier considérable.

La plupart d'entre eux ont déjà la préoccupation des achats de proximité notamment venant de TPE et de PME.

Toutefois on pourrait considérablement accentuer cet effort : il est évident qu'un fruit ou un légume qui a le même prix quelque soit la saison grâce au transport massif en provenance du bout du monde dans grands conteneurs n'amène pas le consommateur à l'achat saisonnier. Adieu la saisonnalité, adieu la proximité, adieu la qualité et bonjour le CO2 et l'empreinte carbone.

L'offre conditionne la demande. Il est donc nécessaire de mettre au point avec les professionnels un mécanisme qui incite les grands acheteurs à privilégier les produits de proximité et de saison, qu'ils soient alimentaires ou non. Il faut naturellement pouvoir continuer à importer des produits peu chers spécifiques pour des raisons de maintien du pouvoir d'achat ou pour des raisons de technologies d'avant-garde particulières. Mais il faut déclencher un processus d'emballage au profit des produits de proximité.

Le nombre de kilomètres moyen parcouru par les produits d'une enseigne est un critère objectif. Réduire année après année les kilomètres parcourus doit devenir un effort et une compétition entre les enseignes.

Ni taxe ni interdiction, mais un principe de bonus/malus pour les centrales d'achats ou pour les grandes enseignes de distribution fonctionnerait de la manière suivante :

- Chaque année la distance moyenne parcourue par chaque produit, donc par l'ensemble des produits de l'enseigne ou de la centrale, serait communiquée.
- À partir d'une année zéro, c'est la réduction des kilomètres parcourus qui permettra de mesurer l'effort de l'enseigne ou de la centrale d'achats.
- Celles qui auront le plus réduit les kilomètres parcourus se verraient affecter d'un bonus, par exemple les 50% les plus vertueuses, financé par un malus des 50% les moins vertueuses, le tout devant être équilibré afin d'arriver à une opération blanche pour le consommateur et pour le budget de l'Etat.

C'est donc l'effort annuel de réduction des kilomètres parcourus par les produits qui sera le critère pour appliquer le bonus ou le malus. Ceci est en droite ligne de l'accord de Paris.

Cela donnera un signal extrêmement important et une incitation pour les enseignes à « acheter local ».

Le principe posé, cela demande un travail approfondi avec la grande distribution, les centrales d'achat, le commerce de détail, les partenaires sociaux, les agriculteurs, les entreprises, mais en gardant ces principes essentiels : réduire les distances parcourues, réduire l'empreinte carbone, soutenir la production de proximité, retrouver la saisonnalité, défendre notre indépendance, et améliorer la qualité des produits. Car n'avoir comme seul critère le

centime d'euro marginal, quelque soit la saison ou le produit, sans tenir compte de la distance parcourue et du CO2 n'est pas durable.

La France serait le premier pays à utiliser un tel effet de levier qui ne pose pas de problème de droit de la concurrence puisqu'il s'agit simplement d'une incitation interne, comme le bonus-malus écologique pour les automobiles.

## **7. La grande coalition bleue**

*« Tiens bon la mer ! Les hommes commencent à réaliser que tu leur es indispensable, peut-être vont-ils commencer à te respecter. »* Isabelle Autissier, Grenelle de la Mer, 2009.

La France est une grande nation maritime. Ses outre-mer d'abord, et ses quatre mers qui bordent la métropole, la deuxième Zone Économique Exclusive mondiale, ses marins, ses océanographes, ses poètes, ses ingénieurs, ses grands Instituts de recherche, IFREMER, INE, INSU-CNRS, IPEV, de niveau mondial, ses transporteurs maritimes. La mer est le dernier continent à découvrir et à respecter. Nous connaissons peu de choses : 10% des fonds et 1% de la bio-diversité marine. Les capacités nutritionnelles, pharmacologiques et cosmétologiques, les algues, le dessalement, et la plus grande concentration du vivant. Un domaine en pleine expansion.

Mais la mer fait partie des biens publics mondiaux et la France doit porter au plan international les combats contre

la surpêche, contre le risque de destruction de certains forages et contre tous les types d'agression de ce qui représente la plus grande concentration du vivant, et le plus grand élément de capture du CO2 au monde.

Là aussi c'est par la coalition des centres de recherche, des régions maritimes, surtout de nos outre-mer, de l'Etat, de nos entreprises, de l'ensemble des pays d'Europe, notamment ceux qui ont une façade maritime, une grande coalition pour à la fois protéger les océans, et développer cette économie respectueuse.

## **L'alliance Afrique-Europe : La France et les nouvelles donnes mondiales**

Depuis la grande illusion de Fukuyama et la chute du mur de Berlin, quelques grandes tendances puissantes doivent nous obliger à revisiter les réflexions sur les facteurs de paix, de guerre ou de déstabilisation dans le monde, pour la France et pour l'Europe.

1. Les empires déclinants ont une vocation instinctive à vouloir retrouver la puissance de l'empire. C'est vrai de la Turquie, qui veut rétablir l'empire Ottoman, garder le nord de Chypre et installer son hégémonie sur un califat sunnite. C'est vrai de son voisin la Russie, qui avec son économie quasiment de guerre et de contrôle des matières essentielles garde son rêve de la grande Russie.

2. Les besoins en énergie et en matières premières liées à notre propre développement explosent : L'Agence Internationale de l'Energie chiffre à +60% l'augmentation des besoins énergétiques d'ici 2050, ce qui en l'état actuel des architectures énergétiques européennes, amène à une

dépendance totale à l'égard du gaz russe, du pétrole russe et des énergies fossiles en général, en provenance de quelques grands pays producteurs dans le monde, ce qui a naturellement une importance décisive pour les équilibres géopolitiques et pour la paix. La lutte contre le dérèglement climatique, ainsi que les facteurs de paix, de déstabilisation ou de guerre devraient nous amener à dégazéifier totalement l'économie européenne et réduire sa dépendance au pétrole. La guerre des métaux rares et de l'ensemble des matières premières liées à l'explosion des services et de l'énergie oblige à une prévision des besoins à quinze ans, à la cartographie de leur production et à l'étude d'alternatives.

3. Les Etats-Unis, malgré leur budget de 700 milliards de dollars de dépenses militaires par an, soit 40% du monde, ne sont pas militairement une menace, mais plus non plus une protection. Epuisés par trop de guerres perdues depuis la chute de Saïgon en 1975, le 11 septembre 2001 et le départ d'Afghanistan, ils ne sont plus ni un danger ni une solution garantie.

Le concept même d'équilibre des forces par la dissuasion nucléaire, d'une totale efficacité tant que des capacités conventionnelles pouvaient continuer à être déployées de part et d'autre, risque d'être de peu d'effet pour maintenir la paix.

La nouvelle donne de la puissance américaine est la maîtrise totale du numérique, des télécommunications, de l'intelligence artificielle et des satellites. Cette capacité à paralyser toute forme de communication, à pouvoir

déstabiliser des pans entiers de l'économie européenne, à stocker des milliards d'informations sur chaque européen, devient un sujet, sinon une menace, dont on ignore à ce jour les multiples points d'implication. C'est la nouvelle puissance américaine augmentée par la juridiction dollar. La réponse ne peut être que la coordination de chaque état européen en articulation avec la Commission et le Parlement Européen. Le projet de constellation de satellites à basse orbite proposé par le Commissaire européen Thierry Breton va en ce sens, ainsi que le grand programme européen de semi-conducteurs.

4. Le développement à partir du proche et du moyen-orient de la volonté de conquête de l'islamisme politique, le conflit entre les chiites et les sunnites, et le déplacement de cet esprit de conquête à l'Afrique, combinés de manière hybride avec des lieux de guérillas, de délinquance de niveau international, sont des enjeux absolument cruciaux, qui vont de la Mésopotamie à l'Atlantique et du bassin du Congo jusqu'à Helsinki.

Alors face à cette nouvelle donne, il faut savoir se recentrer sur l'essentiel, le vital, le primordial, et concentrer ses forces : l'avenir du Pacifique se déroulera sans nous. La mise sous tension de la diplomatie américaine par son industrie militaire ne nous concerne pas et ne doit pas nous entraîner dans des combats qui ne sont pas les nôtres, comme le Président Chirac a su le faire en Irak.

## **L'Afrique, une chance ou un drame : pour un grand traité Afrique-Europe**

Pour les vingt-cinq années qui viennent, le sujet le plus central et le plus vital, source d'espoir de croissance et de paix, ou d'une déstabilisation massive, conflictuelle et dramatique est le continent africain.

Le constat est maintenant totalement partagé. L'Afrique, avec 1,2 milliard d'habitants devra nourrir, former, loger, soigner, employer 1 milliard de nouveaux habitants d'ici trente ans. En un siècle seulement, la population d'Afrique aura été multipliée par dix, passant de moins de 200 millions à plus de deux milliards d'habitants.

A cette date, un quart des actifs de la planète seront africains. Cette population la plus jeune du monde est un atout pour le continent mais aussi un défi redoutable. Dans l'histoire de l'humanité, aucune région du monde n'a eu à connaître une croissance démographique d'une telle magnitude.

Les deux-tiers de la population du continent, soit 650 millions d'Africains, n'ont pas accès à l'énergie ni à la lumière, alors que l'énergie est un pré-requis pour l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, à l'agriculture, à l'emploi de services, à l'emploi industriel, à la sécurité, donc à l'équilibre du monde. Malgré les efforts de tous, notamment des dirigeants africains, dix millions d'africains de plus par an n'ont pas accès à l'énergie. Cette situation

n'est tenable ni pour l'Afrique, ni pour l'Europe, ni pour le reste du monde. Nous sommes à la croisée des chemins.

Un continent totalement électrifié avec une capacité d'autosuffisance alimentaire, de connexion, de création d'infrastructures, sera un pôle de stabilité et de croissance majeur, permettant une économie endogène créatrice d'emplois en Afrique, et un très grand relai de croissance en Europe. La commission Européenne l'estime à plus de 2 points de croissance supplémentaires, profitant du double dividende démographique en nombre et en pouvoir d'achat.

A l'inverse, la déstabilisation risque d'être extrêmement grave et ne s'arrêtera pas aux frontières de l'Afrique. Le risque est qu'elle se cumule et rencontre d'autres sources de déstabilisation sur l'arc méditerranéen. La démographie du continent africain pèsera sinon de manière dramatique, comme objet de déstabilisation massive conflictuelle. Un exode rural s'intensifiera vers des sous-régions africaines, notamment les grands ports urbanisés, préalable à une migration massive vers l'Europe et le bassin méditerranéen. Elle sera composée de réfugiés climatiques déplacés par la soif, la faim, la pauvreté et le besoin de lumière.

La combinaison de tous ces facteurs, accentuée par un accès total à l'information globale grâce à un milliard de téléphones portables, provoquera naturellement des migrations massives d'une ampleur inconnue dans l'histoire de l'humanité.

Ce mouvement irréversible a déjà commencé, dans un premier temps de manière intra-africaine, vers les grandes

métropoles qui ne peuvent dans des conditions correctes absorber un tel flux au risque de créer de véritables chaos urbains vers des zones apparaissant comme des eldorados. Les troubles actuels en Afrique du Sud et dans d'autres zones en sont les prémisses.

La plus grande migration de l'histoire du monde sera dès lors inévitable, avec sa cohorte de drames et de chaos. La jeunesse africaine hésite entre espoir et révolte.

**L'avenir de l'Afrique, de l'Europe, du bassin méditerranéen et de la péninsule arabique sont étroitement liés.**

La croissance africaine peut devenir un véritable relai de croissance soutenue qui bénéficiera à l'Europe et au reste du monde, il faut donc un plan de paix, de stabilité et de croissance.

- Parce que d'ici 30 ans, l'Afrique représentera un quart de la population de la planète, cinq fois plus que l'Europe et 40% des jeunes de moins de 20 ans du monde ;
- Parce que cette jeunesse d'Afrique migrant vers la lumière, vers le rêve d'emploi, de musique, d'énergie, de vie meilleure, sont les proies potentielles de tous les radicaux, les trafiquants et les déstabilisateurs de ces nations ;
- Parce que l'Afrique souffre déjà concrètement du réchauffement climatique. La gravité de l'impact provoqué de fait par les économies développées est considérable : vulnérabilité de l'agriculture, sécheresse, accès difficile à l'eau, pluies de plus en plus irrégulières,

inondations, perturbation des écosystèmes et déforestation ;

- Parce que notre indifférence sera insupportable pour la conscience des jeunes d'Europe qui ont besoin d'un idéal ;
- Parce qu'un repli nous guette, parce qu'Africains et Européens sont culturellement, géographiquement et familialement entremêlés, et qu'il existe une importante communauté nord-africaine et sub-saharienne en Europe ;
- Parce que l'Afrique peut devenir en moins de dix ans le premier et unique continent de développement durable : zéro carbone, énergies renouvelables, capture de CO2 grâce à son immense bassin forestier, et le paradis de la bio-diversité. Et on ne pourra pas dire aux générations futures qu'on ne savait pas ;
- Parce qu'il est unique dans l'histoire des dirigeants politiques de pouvoir prendre une décision concrète, faisable, efficace, opérationnelle, fraternelle et que c'est l'honneur de la politique européenne de pouvoir réellement changer les choses ;
- Parce que c'est la vocation de l'Europe de porter de ce message de paix, de lumière, de solidarité et de croissance.

Oui, si la France doit avoir une seule action diplomatique centrale, indépendamment de sa voix singulière dans le monde et au Conseil de Sécurité, une seule action diplomatique dans les vingt ans qui viennent, c'est d'agir sans relâche en Europe avec tous les partenaires européens.

La vocation de la France en Europe est de contribuer à bâtir un grand traité Afrique - Europe de paix, de prospérité et de croissance.

C'est la vocation de la France par sa géographie et par son histoire.

- Parce que les 800 millions de francophones en 2050 seront essentiellement africains ;
- Parce que la France est un grand de l'Europe méditerranéenne, avec ses alliés l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Croatie, la Roumanie, la Grèce, la Slovénie, la Bosnie, le Monte Negro, l'Albanie ;
- Parce que la France a besoin de cohésion sociale ;
- Parce que c'est une réponse aux principaux enjeux de pauvreté, de climat, de sécurité, d'alimentation, d'immigration, de croissance et d'emploi.

Quoi de plus beau pour la jeunesse de France de voir son pays imaginer et soutenir avec d'autres un tel plan de paix ?

## **Un préalable culturel et politique**

L'enjeu est considérable et passe comme préalable par la réappropriation commune de notre histoire commune.

Comme pour les outre-mers, il faut affirmer que les nations européennes ont conquis des territoires par la force pour y affirmer une puissance mondiale et y trouver des matières premières mais aussi parce qu'elles croyaient y apporter la civilisation et le progrès. Oui, souvent les pouvoirs locaux ont été anéantis, oui nombre d'infrastructures, d'écoles et de dispensaires ont été créés. Il faut reconnaître tout cela sans repentance, car cela n'a aucun sens aujourd'hui, mais dans le cadre d'une lecture partagée et respectueuse. Oui, il faut reconnaître l'extraordinaire richesse de la culture des peuples africains, de toutes les langues, de la littérature, de la sculpture, de la peinture, de la musique, les qualités extraordinaires de la solidarité, de la fraternité, du respect des anciens et du rôle des femmes. Aucune repentance dans tout cela, mais nous devons sortir des non-dits, et permettre de traiter dans le respect mutuel de chacun un développement indispensable de l'Europe et de l'Afrique, équilibré et vital.

Commençons par cesser nos commentaires et nos jugements de valeur sur les modes de gouvernance africains. Nous ne sommes pas une tutelle morale de l'Afrique. De quel droit voudrions-nous imposer notre modèle de démocratie représentative à deux mandats successifs pour prendre cette simple illustration ? Parce qu'il y eu une relation ancienne de colonie, par définition nous sommes les seuls à devoir avoir un peu de

retenue. Ce n'est pas du désintérêt, ce n'est pas de l'indifférence, c'est du respect.

### **Un grand traité et la sortie d'une aide au développement éparpillée, inefficace et dévoyée**

Aujourd'hui l'Union Européenne et les pays européens sont les premiers contributeurs de l'aide au développement en Afrique, mais dans un système totalement dépassé, petit projet par petit projet, beaucoup étant d'ailleurs des financements de réflexion, de soutien à la démocratie etc. Les accords de Cotonou ont vécu, sortons de l'aide au développement post-coloniale et rentrons dans un traité digne, respectueux et surtout d'une efficacité totale. Il ne s'agit pas d'aide, il s'agit d'investissement bien compris des deux parties.

Selon le rapport d'activité de l'AFD, 50 millions d'euros ont été versés pour promouvoir les économies d'énergies dans des villes indiennes et 1,7 milliards d'euros depuis 2004 en Chine. L'AFD finance l'extension du réseau de métro d'Istanbul et la modernisation des lignes de tramway d'Izmir : 2,2 milliards de dons depuis 2004 en Turquie. La priorité de l'aide au développement est aujourd'hui contraire au sens commun.

Comme le rappelle Patrick Stéfanini dans son dernier ouvrage « immigration », l'aide au développement de la France (Agence Française de Développement et Proparco)

ne fait plus de l'Afrique l'axe majeur de son activité. La part de l'Afrique subsaharienne dans l'aide française est passée de 45% en 2010 à 28% en 2017. La priorité donnée aux financements de la Chine, du Mexique et de la Turquie ont progressé de 40% et atteignent un total de 1,5 milliard d'euros par ans. A comparer au montant total des dons accordés aux quatre pays les plus fragiles du Sahel francophone (Burkina, Mali, Niger et Tchad) qui s'est élevé à 67,3 millions d'euros.

### **Les partenaires**

- L'Europe est dotée d'institutions : les Etats membres, la Commission et le Parlement Européen.
- Les 55 Etats Africains sont dotés d'institutions : L'Union Africaine, installée à Addis Abeba, avec une Commission, actuellement dirigée par le Tchadien Moussa Faki, et un Conseil des Chefs d'Etat africains, présidée actuellement par le Président du Sénégal Macky Sall.
- Les cinq sous-régions d'Afrique ont une organisation territoriale puissante, efficace et démocratiquement désignée.
- Enfin, les Etats africain sont dotés d'un parlement, le Parlement Panfricain dont le siège est en Afrique du Sud.
- La grande caractéristique de l'Afrique, à la différence de l'Europe, c'est l'extraordinaire sentiment de communauté, de fraternité, de lien de sang et de famille parfois. Cela n'empêche pas les conflits, les tensions, les oppositions, mais l'extraordinaire rapidité de circulation de l'information est très supérieure au système européen

qui passe par des sherpas, une fonction publique européenne, et une démocratie réelle, puissante mais au fond dévitalisée.

- Enfin il existe des instruments transcontinentaux tels le NEPAD, Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, ou la BAD, Banque Africaine de Développement, et bien d'autres encore.

### **La méthode**

Sur proposition de l'Union Africaine et de l'Union Européenne :

- mettre en place d'une équipe commune avec un leader pour chaque continent, non pas pour mener une négociation de continent à continent, mais pour défricher l'écriture d'une nouvelle alliance, d'un traité commun,
- fixer six objectifs définis en commun,
- mettre en place les instruments pour y parvenir en moins de 10 ans, en ayant la garantie d'avoir changé la donne en moins de 5 ans.
- 3 mois pour la mise en place de l'équipe
- 6 mois plus tard, une tournée de toutes les capitales pour commencer à présenter les principales grandes lignes méthodologiques
- un an plus tard, la présentation aux instances des deux continents.

Le consensus sur les six objectifs devrait se faire rapidement autour de priorités identifiées, comme par exemple :

1. L'énergie pour tous les africains, car c'est le premier des droits de l'homme, celui qui permet l'accès aux autres droits.
2. L'autosuffisance alimentaire par la performance agricole : eau, énergie et formation.
3. Formation rapide de la jeunesse aux nouvelles technologies.
4. Développement des infrastructures.
5. Paix : accord opérationnel sur les sujets migratoires.
6. Sécurité : mise à disposition des moyens de lutter contre le terrorisme et la grande délinquance internationale.

### **Première illustration : l'énergie**

C'est le champs le plus simple car il n'y a aucun problème technologique :

- Les énergies renouvelables quelque'elles soient sont en Afrique les moins chères du monde : solaire, éolien, biomasse, hydro-électrique ;
- les contraintes juridiques administratives et d'espace sont quasi-inexistantes ;
- L'Union Africaine a déjà délibéré au Sommet de l'Union Africaine le 30 janvier 2016 après une délibération du 15 juin 2015 et le vote unanime du Parlement Panafricain du 7 octobre 2015.
- De son côté, la Commission Européenne a pris une position pour un financement de l'AREI (Africa

Renewable Energy Initiative) de 3,5 milliards d'euros de subvention.

La volonté politique est là, tout le monde sait très exactement ce qu'il y a à faire, l'idée centrale est simplement, comme dans tous les pays du monde, que l'énergie décentralisée en zone non urbaine et éloignée ne peut pas être financée directement et exclusivement par le marché. Il faut donc une part de subventions, comme cela a été le cas dans tous les pays occidentaux, de l'ordre de 20% de l'investissement ; et une garantie d'assurance du type d'un MIGA (Multilateral Investment Guarantee Agency) plus léger et plus efficace.

## **Deuxième illustration : l'agriculture**

En Afrique, l'agriculture emploie plus de la moitié de la population et reste à terme le principal débouché pour des millions de jeunes. L'histoire nous apprend que le développement économique d'un pays passe par sa capacité à se doter d'une agriculture qui ne se contente pas de nourrir les paysans mais qui est capable de nourrir l'ensemble de la population. Dans sa revue annuelle pour 2016, la Banque Africaine de Développement relevait que l'Afrique est en perte de vitesse et de repères dans le domaine de l'agriculture. Le berceau de l'humanité produit peu mais consomme beaucoup. Elle prédit que l'Afrique qui importe plus de 40 milliards de dollars de nourriture

verra le montant de ses importations de produits alimentaires s'élever à 110 milliards en 2025. Dans le cadre de ce traité ou nouveau partenariat, développer l'agriculture est une priorité absolue. Insuffisance des installations de stockage, pénurie de semences, différences de rendements (de 1 à 5 pour les céréales, 1 à 20 pour le lait), il faut pouvoir mettre en place une protection efficace pour le redémarrage de l'agriculture.

Les difficultés actuelles au Mali notamment ne doivent pas nous détourner de cette ambition, bien au contraire. Lorsqu'il y a des interventions militaires à la demande d'un pays africain, il ne peut s'agir que d'interventions strictement ponctuelles et en aucun cas d'installation longue.

## **Conclusion**

Un grand peuple, un grand pays, tellement riche et puissant. Et pourtant, au milieu de réussites réelles, nous n'avons pas vu que certains piliers fondamentaux qui permettent de faire nation étaient peu à peu en danger. Ce sont eux qui justifient l'action publique. L'émiettement des acteurs publics non coordonnés et sans compétences réellement autonomes n'ont pas permis d'y remédier.

J'ai tenté de chercher les causes du paradoxe français. Notre imaginaire est toujours façonné par l'organisation des pouvoirs publics issue du Conseil National de la Résistance, auréolé par la Victoire et par la paix retrouvée, ouvrant une période de reconstruction glorieuse de notre pays puis le retour à une monarchie républicaine éclairée, permise par l'élection du Président de la République au suffrage universel direct en 1962 et ouvrant la voie à la stabilité institutionnelle.

Ces deux événements ont imprégné avec force notre imaginaire collectif et nous en avons gardé la représentation heureuse, les codes, la supposée toute-puissance d'un gouvernement, une Présidence soignant les écrouelles, sans

réaliser que la réalité de l'action publique n'avait aujourd'hui plus aucun rapport avec cette époque. Je sais bien que nous y sommes habitués, que nous aimons cette monarchie républicaine, elle nous arrange tellement : elle nous permet de critiquer, d'aimer, d'être séduits par un homme ou une femme, son comportement, son apparence, puis de détester, au point que nous en avons perdu toute capacité d'analyse.

Quand Bertrand Piccard décide de construire son avion Solar Impulse qui devait faire le tour du monde sans énergie fossile, il est allé voir tous les constructeurs d'avions du monde. Tous lui ont dit que c'était impossible car aucun ne pouvait penser autrement que dans son schéma traditionnel, c'est-à-dire qu'un avion vole grâce aux énergies fossiles. C'est finalement un chantier naval qui a construit Solar Impulse avec le succès qu'on connaît.

De la même manière, l'évolution extraordinaire de la voiture électrique n'est pas le fruit des constructeurs automobiles, pourtant une des industries les plus puissantes du monde, mais d'Elon Musk qui n'était pas un constructeur automobile.

Sommes-nous capables de penser autrement, de voir l'action collective différemment, de voir ce qu'elle est tout simplement ? A défaut, pour reprendre Walter Benjamin, « la catastrophe, c'est quand les choses suivent leur cours ».

Il serait tellement commode d'incriminer les Présidents de la République successifs et l'ensemble des acteurs publics.

Ils ont montré leurs capacités en période de crise aigüe : le Président Chirac, « notre maison brûle et nous regardons ailleurs » et le refus de cette guerre en Irak et d'y entraîner la France ; le Président Sarkozy, et la grave crise financière mondiale de 2008 ; le Bataclan et ses conséquences pour le Président Hollande, la vaccination généralisée et la crise ukrainienne pour le Président Macron. Ils ont été chacun à la hauteur de la situation.

Je n'attends pas de ce quinquennat que nous ayons des comptes publics équivalents à nos amis allemands, car nous avons fait le choix collectif de l'école gratuite, de la justice gratuite, d'une défense nationale et de la carte Vitale. En revanche, redevenir efficaces sur l'essentiel avec des comptes publics maîtrisés est évidemment à notre portée.

J'attends un souffle, la mise en mouvement de toute la société. Ce quinquennat doit être extraordinaire et permettre de rebâtir une France de la fraternité car nous disposons d'acteurs publics et privés engagés, enthousiastes et dévoués. Nous devons mettre de l'organisation et de la cohérence. Cette union, cette grande coalition portée par la Présidence de la République et le Parlement pourrait déboucher sur un referendum, un vrai rendez-vous de la nation. En tout les cas remettre en mouvement les forces vives de notre pays.

Quel est le risque ?

